



# BULLETIN MUNICIPAL

# GUÉMARS

*Janvier 2023*

# Sommaire

Édito	3
Réalisations et projets	4 - 5
Voirie rurale	6
Syndicat Mixte du Niederwald	7
Les finances communales	8 - 9
Finances - Assainissement	10 - 11
Consignes mairie	12 - 13
Les concours financiers	14
France Renov - CAUE	15
Éclairage public	16
TEA	17
CEA	18
COM COM	19
Écogestes	20
Consignes de tri	21
Environnement	22
Cadre de vie	23
Palmarès des maisons fleuries	24 - 25
Écoles	26 - 27
Évènements de l'année	28 - 30
Journée Citoyenne	31 - 33
Périscolaire	34
Association des parents d'élèves	35
Sapeurs-Pompiers	36 - 37
Amicale Sapeurs-Pompiers	38
Cercle Saint-Maximin	39
Musique Espérance	40 - 41
École de Musique	42 - 43
Chorale	44
Club de Country	45
Club des retraités	46 - 47
LACIM	48
Conseil de Fabrique de la Paroisse de Guémar	49
Donneurs de sang	50
Bretz'ailes	51
Talents guémariens	52
Bibliothèque	53
ARCC	54 - 55
Jumelage	56
ALEC	57
Tennis	58
AS Guémar	59
État civil	60
Grands anniversaires	61
Calendrier des manifestations	62
Info et adresses utiles	63

## Le mot du Maire



### 2023, l'année de tous les défis ?

**Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre Commune : le Conseil Municipal ainsi que le personnel, administratif et technique.**

Je salue l'engagement de chacun des acteurs de notre commune et je remercie artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles, le corps des sapeurs-pompiers.

C'est, une fois de plus, une fin d'année que nous passons dans une atmosphère morose. Nos inquiétudes liées à la circulation de virus, la crise énergétique, l'inflation, l'instabilité internationale, le changement climatique modifient notre perception du monde et notre mode de vie.

Une des principales préoccupations concerne la hausse des prix à un rythme effréné depuis plusieurs mois. Elle pénalise consommateurs, entreprises, collectivités. Chacun d'entre nous, à son échelle, est donc appelé à prendre des mesures adaptées. L'équipe municipale doit relever d'importants défis et ses actions sont guidées par un devoir de responsabilité. Des mesures de sobriété et d'économie sont prises pour permettre notamment de réduire la facture énergétique. La municipalité a abordé cette problématique en mettant en place des mesures efficaces mais raisonnées : la finalisation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore avec une baisse de l'intensité lumineuse entre 22 h et 6 heures.

Ces économies ne seront pas, loin s'en faut, suffisantes. En septembre dernier, l'Association des Maires de France a demandé une extension à toutes les communes du bouclier tarifaire reconduit en 2023 pour les plus petites d'entre elles. En attendant une réponse du Gouvernement, les communes doivent donc prendre leur destin en main.

L'équipe municipale restera donc vigilante pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement. Nos marges de manœuvre sont limitées du fait des contraintes entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles, les transferts de compétence et la baisse des dotations de l'État. Nous resterons néanmoins fidèles à notre programme et nous définirons les actions et les investissements prioritaires nécessaires au développement et à l'attractivité de la commune.

L'aménagement des espaces verts et fleuris contribue à cette attractivité mais face au réchauffement climatique, la commission « cadre de vie » réfléchira à un mode de fleurissement adapté aux nouvelles contraintes environnementales.

Chers concitoyens, en ce début d'année, je suis conscient des enjeux qui nous attendent. Il importe cependant de garder le lien en nous retrouvant dans le cadre de différentes rencontres citoyennes, culturelles et festives.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année; que vos objectifs se concrétisent, que le bonheur accompagne votre chemin, que la santé éclaire votre route, et que l'esprit de solidarité nous anime.

*Ich wünsch èiech Alles güeta fer's nèia Johr! Bliva gsund und glicklig.*

Le Maire,  
**Umberto STAMILE**

# RÉALISATIONS ET PROJETS

En 2022, l'ambition de la Municipalité a été de concrétiser différents investissements dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie offert aux Guémariens ainsi que dans une démarche de réduction des dépenses énergétiques de la Commune.



Dans le prolongement des travaux de viabilisation du lotissement Le Molkenbourg, en lien avec le Territoire Énergie Alsace, la Commune a réalisé un enfouissement du réseau électrique dans la partie Nord de la rue de la Riedmatt pour un montant restant à charge communal de 6 394,82 €.

Afin d'améliorer le cadre de vie des petits guémariens, l'aire de jeux située à l'angle de la rue du Maréchal Lefebvre et de la route de Sélestat a été remplacée par l'entreprise SATD. Ces travaux, d'un montant de 39 820,80 € TTC, permettent aux enfants de bénéficier d'une nouvelle installation de loisir de qualité à proximité immédiate du centre-village. Une subvention de 9 000 € a été octroyée par la Collectivité Européenne d'Alsace.

De plus, suite à de multiples dégradations, l'aire de pique-nique située au « pont bleu », dans la forêt de l'Oberwald en direction d'Ostheim, a été renouvelée. Nous espérons que celle-ci continuera à être régulièrement utilisée pour profiter de la quiétude du lieu. Cet investissement a représenté un montant de 3 742,80 € TTC.



Dans la poursuite des investissements entamés en 2021 de remplacement des anciennes chaudières fioul des bâtiments communaux par des chaudières au gaz, des travaux ont eu lieu dans l'ancienne école des garçons accueillant le club des retraités et l'école de musique et dans les commerces.

Ces investissements ont représenté un coût de 24 214,35 € TTC. Une subvention de l'État au titre du plan de relance a été perçue d'un montant de 2 135 € ainsi que des certificats d'économie d'énergie pour 4 250 €.

Afin de garantir la sécurité nocturne des riverains de la rue des Roseaux, des lampadaires solaires ont été installés pour un montant de 14 004 € TTC. Ceux-ci ont permis à la Commune de s'affranchir de la réalisation de travaux de terrassement et de pose d'un réseau d'éclairage public dans la rue et garantissent un bon éclairage.

Pour réduire ses dépenses énergétiques, la Commune avait lancé, avant la hausse des coûts de l'éclairage public, un projet de rénovation complète de son éclairage public. Ainsi, une première tranche de travaux a eu lieu en 2022. Différents quartiers de Guémar ont ainsi été dotés d'un nouvel éclairage en LED pour un montant de 63 777,31 € TTC, par l'entreprise Pontiggia. Une subvention d'un montant de 17 190 € a été perçue de la part du Territoire Énergie Alsace pour ces travaux. Un abaissement de l'intensité lumineuse en milieu de nuit est également mis en place sur les nouveaux luminaires.

Le renouvellement des luminaires restants de la Commune aura lieu en 2023. Ces travaux sont estimés à 182 441,08 € par notre bureau d'études Vialis.

Des subventions ont été demandées auprès de l'Etat, du Territoire Energie Alsace ainsi que des certificats d'économie d'énergie. L'ensemble de ces travaux devrait permettre de réaliser d'importantes économies annuelles.

Afin de garantir le bon niveau d'intervention et la réactivité de nos sapeurs-pompiers volontaires, les Communes de Guémar et d'Illhaeusern ont acté le remplacement du véhicule tout usage pour l'année 2023. Le nouveau véhicule devrait être livré au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année.

Pour répondre aux problématiques liées à l'infiltration des eaux de pluie en cas de phénomène important dans plusieurs rues de la Commune, des travaux auront lieu dans l'année. Ceux-ci, estimés à 246 464 € H.T. par notre bureau d'études Berest, auront vocation à mieux traiter les phénomènes pluvieux et ainsi atténuer la stagnation de l'eau sur la chaussée.

## Assainissement

La station d'épuration de la Commune présente une non-conformité en raison de l'absence de débitmètre installé à l'entrée de l'ouvrage.

A cet effet, des travaux ont été commandés pour un montant de 26 530 € H.T. et devaient être réalisés en 2022. Ceux-ci n'auront lieu qu'en 2023 du fait d'importants retards de livraison de matériel.

Une subvention d'un montant de 6 153 € a été octroyée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour ces travaux.



## Lotissement

Les travaux d'aménagement de la première tranche de travaux du lotissement « Le Molkenbourg » ont été achevés en 2021.

Les premiers habitants de ce nouveau quartier ont emménagé au cours de l'année.

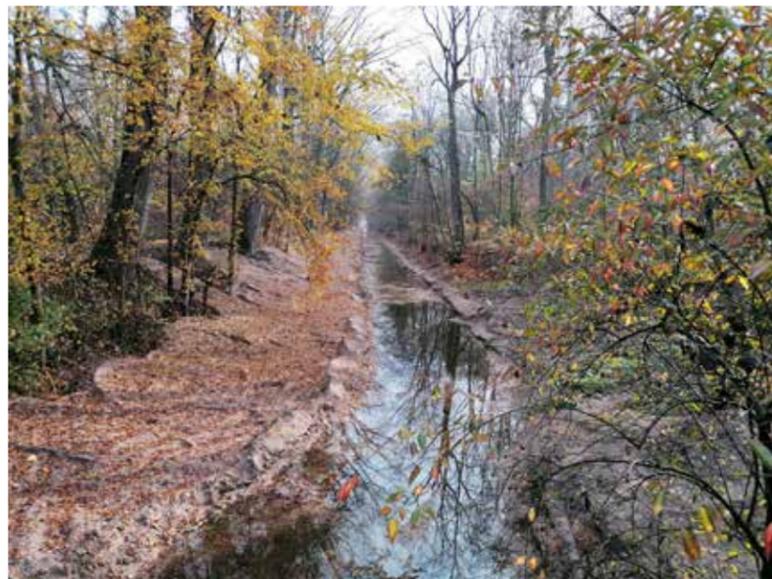
Les travaux de finition de voirie devraient avoir lieu en 2024.



## Le chenal de l'Oberwald

Le chenal dans la forêt de Guémar est un dispositif de décharge de la Fecht en cas de crues. Les vannes sur le cours d'eau permettent de réguler le débit passant dans Guémar. En cas de crue centennale, l'ouvrage permet de diriger 80 m<sup>3</sup>/s vers la forêt de Colmar car le débit pouvant passer dans Guémar est limité à 70 m<sup>3</sup>/s. Le chenal mesure environ 1 km. Il est connecté à l'aval au Brunnenwasser, alimentant la plaine inondable entre Guémar et Illhaeusern. Ce chenal a été curé cette année par le syndicat des rivières de Haute-Alsace.

Denis BRICKERT



Autrefois, tout un système d'irrigation était installé à partir du barrage-pont du canal de l'Oberwald. Cet ouvrage est situé au « pont bleu ». En sortant de la forêt, l'eau arrivait au Zwischenbrunn et au Neuland où elle irriguait les prés ainsi que les parcelles d'osier.

## Eau potable :

En 2022, nous avons procédé à :

- La pose de 2 nouveaux branchements
- Le renouvellement de 4 branchements
- Le remplacement d'une vanne
- La réparation de 9 fuites sur le réseau
- Aux remplacements des compteurs d'eau



## Conclusion sanitaire :

En 2022, l'eau produite et distribuée par SUEZ sur les communes de Guémar et Illhaeusern (Syndicat Mixte du Niederwald) était conforme aux limites de qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, elle était conforme aux exigences de qualité réglementaires sauf pour le Métolachlore ESA.

La moyenne sur l'année pour ce paramètre était toutefois inférieure à la limite de qualité. Toutefois, l'Agence Régionale de Santé a relevé les seuils de qualité de cette molécule à l'automne 2022. Ainsi, l'eau distribuée par le Syndicat est à présent conforme aux exigences de qualité.

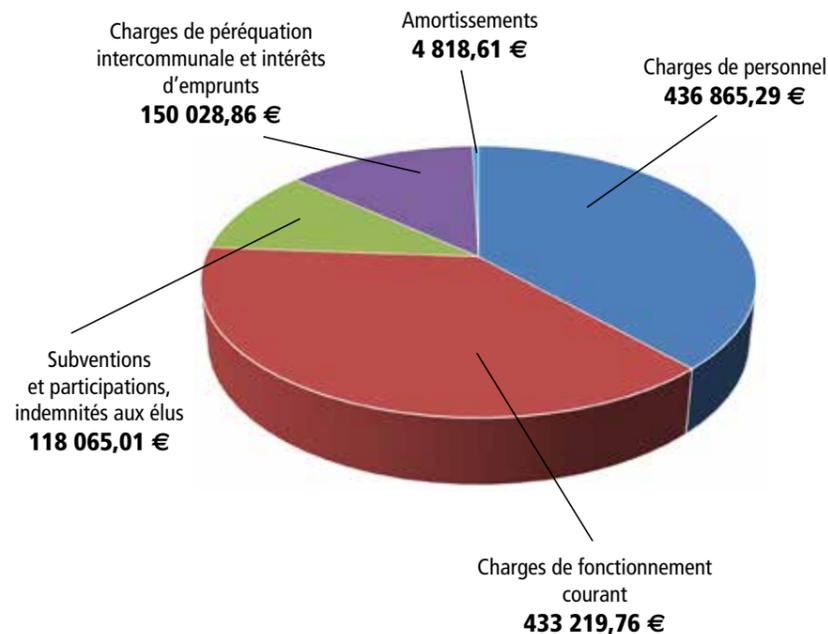
Compte-tenu des données toxicologiques, aucune restriction d'usage de l'eau n'avait été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire.

Denis BRICKERT

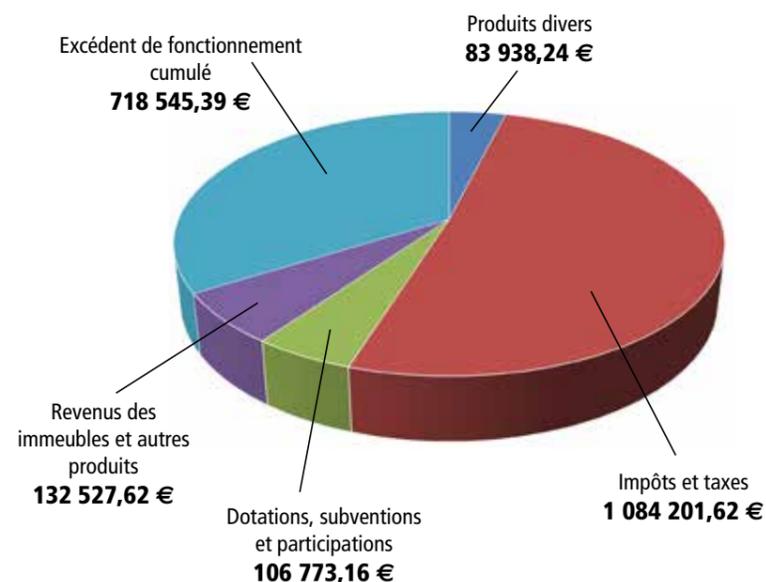


# LES FINANCES COMMUNALES

## Dépenses de fonctionnement 1 142 997,53 €



## Recettes de fonctionnement 2 125 986,03 €



### Dépenses de fonctionnement

La Commune a été contrainte d'augmenter ses dépenses de fonctionnement en 2022 du fait de l'augmentation de nombreux coûts (inflation sur les matériaux, dépenses énergétiques, point d'indice de la fonction publique, ...). Ainsi, les dépenses de fonctionnement, hors amortissements, se montent à 1 138 378,92 €, soit 11 935,66 € de plus qu'en 2021, malgré une volonté de contenir les dépenses.

Le graphique illustre la répartition des différentes charges.

L'État a prélevé directement un montant total de 134 748 €, pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce poste représente 11,79 % des dépenses.

Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 433 219,76 € (soit 37,90 % des dépenses totales). Elles comprennent pour l'essentiel, les dépenses liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations) et celles de la réfection de la voirie et des chemins communaux. En 2022, 37 008,21 € ont été dépensés pour des travaux d'entretien des bâtiments communaux et 40 458,30 € pour des travaux d'entretien de la voirie communale.

L'ensemble des charges de personnel (436 865,29 €) constitue le poste de dépenses le plus important. Leur part représente 38,22 % des dépenses de fonctionnement.

Au titre des « subventions et participations diverses » pour un montant de 118 065,01 € (soit 10,33 % des dépenses totales), 24 269,93 € ont notamment été versés à diverses associations. En outre, une participation de 24 918,52 € a été versée au Service d'Incendie et de Secours. Les indemnités des élus représentent 67 211,17 €.

La Commune ayant souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardière, le remboursement des intérêts s'élève à 14 830,66 € pour l'exercice.

### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2022 sont de 2 125 986,03 €. Celles-ci intègrent un excédent reporté des années précédentes de 718 545,39 €. Le détail des recettes de la Commune se décompose comme suit :

- Les « produits divers » qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois (26 141,78 €) ainsi que ceux de la chasse et de la pêche (18 826,57 €).
- Les produits des impôts et des taxes sont principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (376 709 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (621 385 €).
- Les dotations et participations perçues par la Commune d'un montant de 106 773,16 €, se répartissent essentiellement entre diverses dotations et compensations de l'État (82 480,45 €) et le remboursement des assurances (21 498,47 €).
- La Commune étant propriétaire de différents immeubles, le produit des loyers et des locations de salles s'élève à 132 527,62 €.

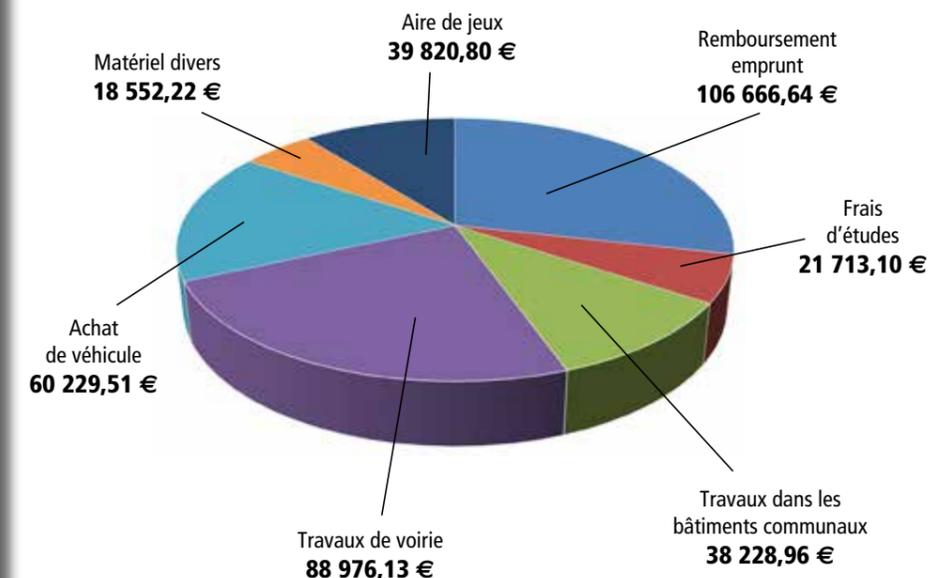
### Dépenses d'investissement

La Commune a maintenu un niveau élevé d'investissement en 2022 pour un montant de 374 187,36 €.

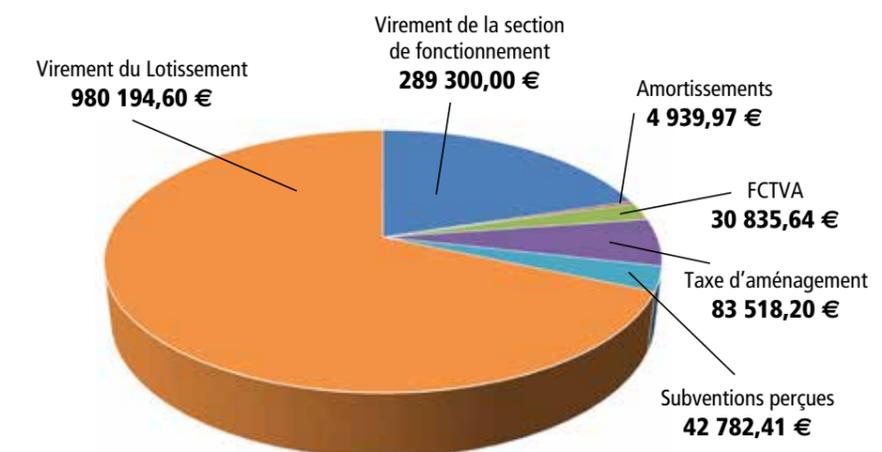
Les réalisations sont précisées dans le graphique ci-contre dont les plus significatives concernent :

- l'achat d'un véhicule pour les services techniques en remplacement du véhicule volé en juillet 2021,
- la réalisation de travaux de voirie et notamment le remplacement des luminaires dans une partie de la Commune,
- la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux avec principalement le remplacement des chaudières de l'ancienne école des garçons ainsi que des commerces,
- la réalisation de plusieurs études en vue de réaliser des travaux de voirie, d'aménagements paysagers ou de rénovation de bâtiments dans les années à venir,
- le remplacement d'une aire de jeux,
- le remboursement du capital des emprunts soit 106 666,64 €.

## Dépenses d'investissement 374 187,36 €



## Recettes d'investissement 1 431 570,82 €



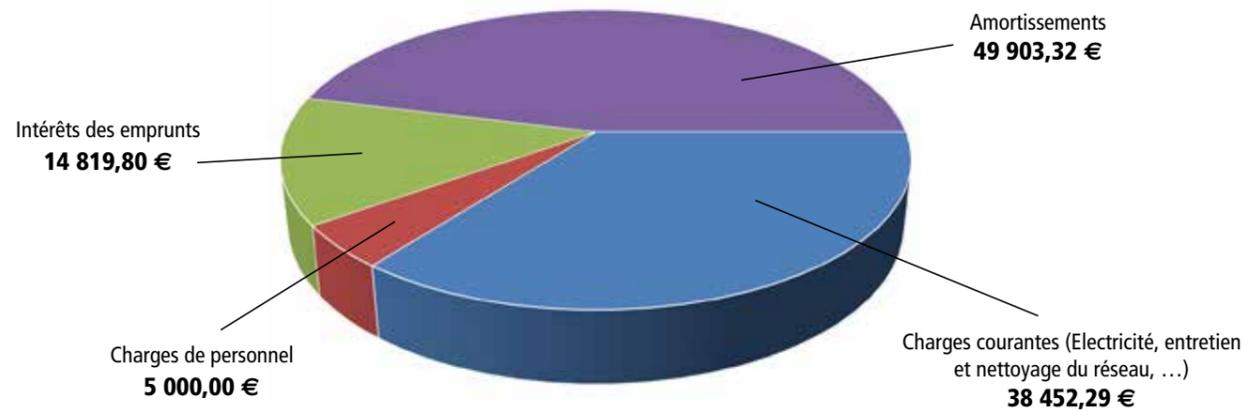
### Recettes d'investissement

Ces recettes sont principalement issues d'un virement de la section de fonctionnement d'un montant de 289 300 €, d'un versement du fonds de compensation de la TVA pour 30 835,64 € ainsi que d'un virement du budget « Lotissement » en raison de la fin prochaine de l'opération, d'un montant de 980 194,60 €, représentant le remboursement d'une avance réalisée en 2018.

De plus, la taxe d'aménagement (due par les propriétaires lors de la réalisation de travaux créant de la surface) a rapporté 83 518,20 €.

Enfin, des subventions de l'État, de la Collectivité Européenne d'Alsace et du Territoire Énergie Alsace ont été perçues pour un montant de 42 782,41 €.

## Dépenses de fonctionnement 110 604,53 €



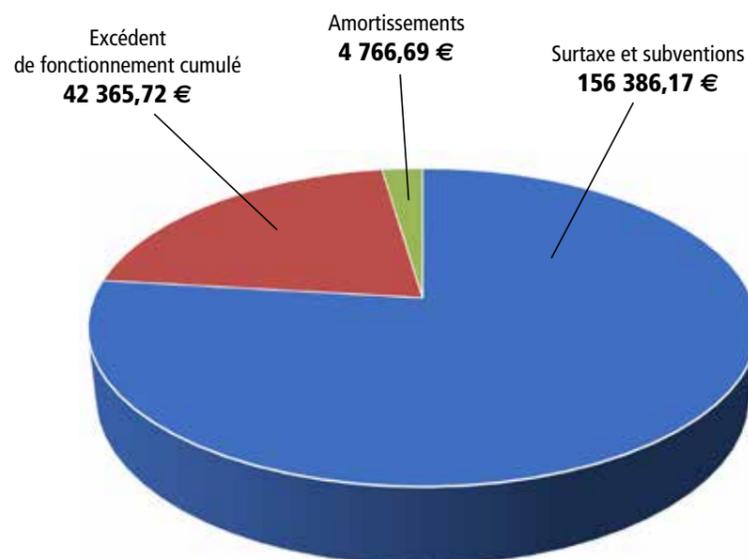
### Dépenses de fonctionnement

Les charges courantes du service assainissement (38 975,79 €) intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations, dont la station d'épuration ainsi que les frais d'électricité et les frais d'analyses et d'évacuation des boues de la station.

L'évacuation des boues produites en 2022 a notamment coûté 11 420,16 €. Depuis le début de la crise sanitaire, l'épandage des boues en milieu agricole est interdit. Celles-ci sont transférées pour retraitement au Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs (SITEUCE).

Au titre de l'entretien du réseau, le service assainissement a dépensé 14 174,94 € notamment pour le curage des réseaux.

## Recettes de fonctionnement 203 518,58 €



### Recettes de fonctionnement

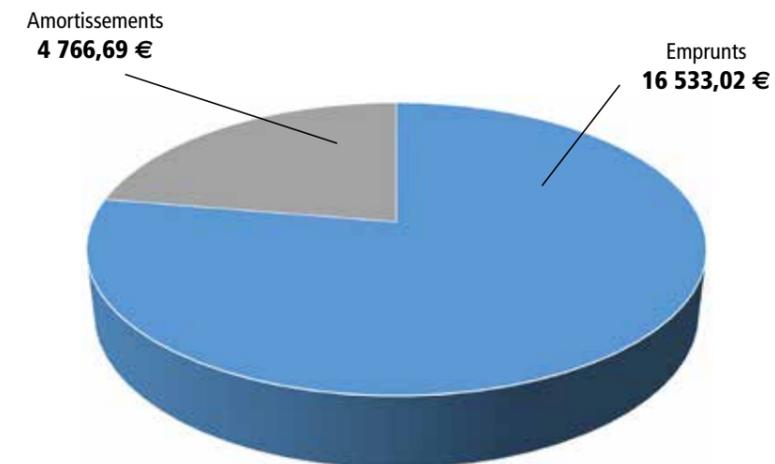
Le service assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement.

Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Cette redevance a été revalorisée en 2022 et est fixée à 2,10 € / m<sup>3</sup> par le Conseil Municipal. Cette redevance a représenté une recette d'un montant de 90 143,58 €.
- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment. Cette participation a engendré une recette d'un montant de 59 800 €.

De plus, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a versé une aide de 3 960 € afin de faire face aux surcoûts liés à l'interdiction de l'épandage agricole des boues de la station en raison de la crise sanitaire.

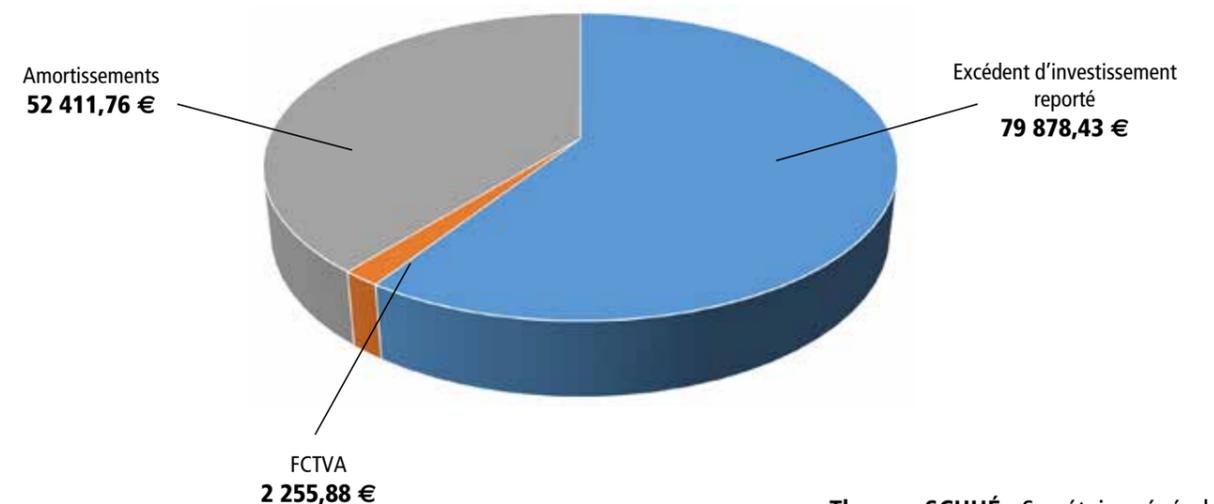
## Dépenses d'investissement 21 299,71 €



### Dépenses d'investissement

Des travaux de mise en conformité de la station d'épuration au travers de la pose d'un débitmètre à l'entrée de celle-ci ont été commandés en 2022. Toutefois, en raison de l'allongement des délais de fourniture du matériel nécessaire, ceux-ci ne pourront être réalisés qu'en 2023.

## Recettes d'investissement 134 546,07 €



Thomas SCHUÉ - Secrétaire général

## Départ en retraite - Mme Marita HUBERTY

Après près de 30 années de service au sein de la Mairie, Mme Marita HUBERTY prendra une retraite bien méritée le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Marita a débuté sa carrière au sein de la Mairie le 20 juillet 1993 lors du remplacement d'un agent absent et a été recrutée définitivement au sein du personnel de la Commune le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

Depuis sa prise de poste, Marita s'est dévouée au service des habitants dans l'ensemble des tâches que peut regrouper une Mairie, tant à l'urbanisme qu'à la comptabilité en passant notamment par l'accueil et, depuis 2012, à la gestion de l'Agence Postale Communale.

Appréciée de tous, Marita va pouvoir profiter de sa retraite ainsi que de ses proches. L'ensemble de la Municipalité lui souhaite une bonne et heureuse retraite !

Afin de remplacer Marita, Mme Julie ULRICH a été recrutée et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Après des études et des expériences professionnelles dans la communication, Julie a rejoint en 2016 les services d'une commune bas-rhinoise, en charge alors de l'accueil et de la communication.



Nous souhaitons la bienvenue à Julie !



## AGENCE POSTALE COMMUNALE Accueil Mairie - 2<sup>ème</sup> étage du lundi au vendredi de 8h30 à 12h les mardis et jeudis de 14h à 17h30

L'Agence Postale Communale vous accueille avec plaisir pour effectuer les opérations courantes liées :

- à vos affranchissements et envois de courriers et de colis, lettre suivie ou recommandée en national ou international,
- à la vente de timbres, d'enveloppes et boîtes diverses et variées, de pièces de collection (sur commande),
- au retrait ou dépôt d'espèces et de chèques sur un compte de la Poste,
- à l'établissement d'une procuration ou la mise en place d'un suivi de courrier lors d'un déménagement.

### Informations importantes :

- une **pièce d'identité** est obligatoire pour le retrait de tout courrier recommandé ou colis,
- une **procuration** avec présentation de la carte d'identité du mandant et du mandataire est obligatoire pour récupérer une lettre ou un colis dont vous n'êtes pas le destinataire,
- un **Kbis de moins d'un an** est **obligatoire** pour une lettre ou un colis destiné à une entreprise.

**À défaut de ces justificatifs, le courrier ou colis ne pourra vous être remis.**

**Pour tout autre renseignement vous pouvez appeler le 03 89 71 83 12 aux horaires habituels d'ouverture ci-dessus.**

## Inscription sur le fichier domiciliaire Pensez-y !

Nous invitons toutes les personnes nouvellement installées à Guémar à s'inscrire sur le fichier domiciliaire de la Mairie. En effet, cette inscription permettra de vous faire connaître afin de recevoir les diverses informations données aux nouveaux habitants. De plus, des communications pourront vous être envoyées, telles que l'invitation à la soirée des nouveaux habitants, ou l'inscription aux écoles pour les enfants concernés.

De la même façon, les administrés qui quittent la commune sont priés de remplir une déclaration de départ afin d'actualiser notre fichier.

Enfin, à condition d'être inscrit sur le fichier domiciliaire, les jeunes guémariens seront convoqués par la Mairie dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire pour effectuer le recensement citoyen. Il faudra alors se présenter en Mairie, sur rendez-vous dans le mois qui suit cette convocation, muni de sa carte d'identité, du livret de famille, de son numéro de portable et de son adresse mail.

Lors de ce recensement, il leur sera remis un certificat individuel qu'il faudra présenter pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Environ 1 an après ce recensement, une convocation sera adressée par le centre du service national afin d'effectuer la "journée de défense et citoyenneté". De plus, le recensement permet d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale de la Commune une fois la majorité atteinte.

## Conciliateur de justice

En cas de litige, vous avez la possibilité de prendre attache d'un conciliateur de justice.

Celui-ci est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

L'objectif d'une conciliation est de réaliser une procédure simple et rapide pour les parties.

### Le conciliateur est compétent pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

### Il n'est toutefois pas compétent pour les :

- Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)



- Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales
- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif)

Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

En cas d'échec de la conciliation dans la gestion du litige, il conviendra de s'adresser au tribunal compétent.

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Ribeauvillé, qu'il convient de contacter à cet effet au 03 89 73 20 00 - [mairie@ribeauville.fr](mailto:mairie@ribeauville.fr)

## Aux associations

En 2022, le Conseil Municipal a accordé 24 269,93 € de subventions aux associations.

Les associations guémariennes ont ainsi perçu :

➤ Société de Musique Espérance .....	2 373,36 €
➤ École de Musique Guémar – Saint-Hippolyte.....	2 250 €
➤ Cercle Saint Maximin .....	500 €
➤ Association Sportive de Guémar .....	1 394 €
➤ Association de Tennis de Guémar .....	500 €
➤ Amicale des sapeurs-pompiers .....	350 €
➤ Association de Badminton de Guémar .....	350 €
➤ A.L.E.C. ....	741,08 €
➤ Chorale Sainte Cécile .....	350 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar - Illhaeusern .....	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques .....	1 958,67 €
➤ Association "Wild West Dancers" .....	384 €
➤ A.R.C.C. (reversement d'une part des locations du site) .....	10 178,45 €
➤ LACIM .....	500 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux" .....	699,37 €
➤ Bret'zailles.....	350 €
➤ Association de Jumelage .....	650 €

De plus, une subvention de 280 € a été attribuée à l'Union Départementale des sapeurs-pompiers qui a pour rôle d'assurer différentes prestations auprès des sapeurs-pompiers volontaires, dont ceux de Guémar, ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers.

## Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre affecté un montant total de 9 756,14 € aux écoles élémentaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit :

- 1 849,20 € pour le paiement des entrées à la piscine,
- 2 035,41 € de crédit pour les frais liés aux photocopieurs,
- 3 225,00 €, soit 25 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé,
- 1 042,40 € à la coopérative scolaire,
- 1 151,67 € pour l'achat de livres pédagogiques et de la bibliothèque scolaire,
- 452,46 € pour la réalisation de cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle.

En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

Deux vidéoprojecteurs interactifs ainsi qu'un ordinateur portable ont également été renouvelés à l'école élémentaire pour un montant de 4 580,40 €.

## France Rénov' le service public de la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le contexte actuel de l'augmentation du prix des énergies et du changement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), la maîtrise de la consommation d'énergie passe par l'information et la sensibilisation afin de favoriser le passage à l'action.

France Rénov' est le service public de proximité qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique de votre logement. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier. Alors n'attendez plus contactez ou prenez rendez-vous avec vos conseillers à l'Espace conseil France Rénov' de votre territoire.

**Ce service est indépendant et gratuit !**

### Flash actu : Garder son logement frais en été

Comment préserver la fraîcheur de votre logement en période estivale et de forte chaleur ? La façon la plus simple est d'empêcher la chaleur d'y entrer (végétaux, bonne isolation, pare-soleil, auvents, etc). Veillez à baisser les stores lorsque le soleil éclaire les fenêtres, à fermer les volets en journée dès que le soleil tape sur les vitres, à fermer les ouvrants dès que la température extérieure dépasse la température du logement. Apportez de la fraîcheur avec les températures de la nuit et en favorisant la circulation de l'air dans le logement. Ces réflexes peuvent être suffisants dans la plupart des cas pour garder votre logement à une température acceptable et vous passer de climatisation.



**CAUE  
Alsace**

## Question d'habitat ?

Des réponses et infos utiles, neutres et gratuites par un architecte-conseiller du CAUE d'Alsace.

Le CAUE d'Alsace vous propose des permanences sur les Territoires du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg.  
Lieu : Mairie de Bennwihr  
Prise de RdV au 03 89 47 90 26

Pour plus d'info :  
[www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)  
[www.cc-kaysersberg.fr](http://www.cc-kaysersberg.fr)  
Rubriques « habitat »

**Alsace  
c.a.u.e**  
conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

### Espace conseil France Rénov'

Colmar Agglomération  
32 cours Sainte Anne  
68000 COLMAR

Mail : [conseiller.renovation@agallo-colmar.fr](mailto:conseiller.renovation@agallo-colmar.fr)  
Tél. 03 69 99 55 68 / 69

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



## Renouvellement de l'éclairage public en LED

Dans le cadre du projet de renouvellement de l'éclairage public et après une première tranche de travaux en 2022 d'un coût de 63 777,31 € TTC, ceux-ci se poursuivront en 2023 sur le restant de la Commune.

Les travaux réalisés en 2022 génèrent une économie estimée annuelle de 2 544,23 €, soit 55 % de la consommation électrique avant travaux et ont été subventionnés par le Territoire Énergie Alsace pour un montant de 17 190 €.

Des certificats d'économies d'énergie ont également été sollicités à ce titre afin d'alléger la charge communale.

Les travaux projetés en 2023 ont un coût de 269 133,60 € TTC avec un objectif d'économies annuelles estimées de 7 418 €, soit 70 % de la consommation électrique avant travaux, incluant un abaissement de l'éclairage piloté en pied de chaque mât de 30 % entre 5h et 23h et de 70 % de 23h à 5h du matin.

Des subventions sont attendues au travers de la dotation de soutien aux investissements locaux, des certificats d'économies d'énergie ainsi qu'une aide de 25 000 € du Territoire Énergie Alsace.

En conséquence du remplacement total du parc en LED, le contrat de maintenance sera résilié, entraînant ainsi une

économie annuelle complémentaire de 8 208,85 € TTC (coût du contrat sur l'année 2021).

Le projet total de remplacement de l'ensemble des luminaires de la Commune représente un investissement de 332 910,91 € TTC, hors subventions.

Les économies annuelles totales attendues sont d'un montant minimum de 18 171,08 €. Ce montant pourra être revu à la hausse en fonction de l'abaissement nocturne mis en place.

Ces travaux entrent pleinement dans le projet de réalisation d'économies d'énergie souhaité par la Municipalité.

Patrick RISCH



Territoire d'Énergie Alsace est un syndicat composé de 332 communes haut-rhinoises et de 2 Communautés de Communes bas-rhinoises. Le Syndicat est propriétaire de plus de 10 000 km de réseaux électriques basse et haute tensions : 4 059 km de lignes haute tension et 6 613 km de lignes basse tension. Créé en 1997, il a vu ses compétences évoluer au fil du temps pour devenir une structure au service de 368 communes membres.

## FONCTIONNEMENT DE NOTRE SYNDICAT

À ce jour, le Syndicat est administré par un **Comité Syndical** composé de 40 membres titulaires et 40 membres suppléants. Il est présidé par Jean-Luc BARBERON, assisté de 6 Vice-Présidents. Un **Bureau**, composé de 12 membres, prépare les décisions à prendre par le Comité. Une **équipe** de 8 personnes, dirigée par René WUNENBURGER, est au service des communes membres.

## NOS MISSIONS ET COMPÉTENCES

- Représenter les communes adhérentes dans la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Organiser et exercer le contrôle de la bonne exécution des Contrats de concession par EDF, ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ Energies, CALEO, et depuis peu, GAZ DE BARR ;
- Élaborer une programmation pluriannuelle des travaux avec l'ensemble des concessionnaires ;
- Favoriser une meilleure coordination dans l'étude et la réalisation des travaux entre tous les intervenants (concessionnaires, communes, Communautés de Communes et Syndicat) ;
- Reverser aux communes les sommes dues par ENEDIS et par les fournisseurs d'électricité ;
- Mettre en place une assistance mutualisée à ses collectivités membres, pour la maîtrise de leur Redevance d'Occupation du Domaine Public et la gestion de leurs fourreaux ;
- Mettre en oeuvre de nouvelles possibilités d'interventions dans le domaine de l'éclairage public et de la mobilité propre pour la transition énergétique.

## LA CRÉATION ET L'ÉVOLUTION DU SYNDICAT

- DÉCEMBRE 1997** : Création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin, à l'initiative de l'Association des Maires du Haut-Rhin.
- NOVEMBRE 2000** : Le Syndicat ajoute la **compétence gaz** et devient Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.
- DÉCEMBRE 2008** : Adhésion au Syndicat de la Ville de Mulhouse. Ainsi, **toutes les communes desservies par Enedis** sont membres du Syndicat.
- DÉCEMBRE 2015** : Adhésion au Syndicat de la Communauté de **Communes du Ried de Marckolsheim**, comprenant 18 communes.
- JUIN 2016** : Le Syndicat devient le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin, et intègre la **Communauté de Communes de la Vallée de Villé** comprenant 18 communes.
- DÉCEMBRE 2017** : Le périmètre du Syndicat est étendu à la commune de **Hésingue** pour son secteur de **l'emprise aéroportuaire**. Le Syndicat compte alors **368 communes membres**.
- MARS 2022** : Le Syndicat change ses Statuts et intègre la compétence Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques ; il devient alors **Territoire d'Énergie Alsace**.

## CONTACT :

TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE  
11 rue du 1<sup>er</sup> Cuirassiers  
68 000 COLMAR

Tél. : 03 89 21 11 60  
Courriel : sde.68@calixo.net

## Votre Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace est née le 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la fusion des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Elle a conservé toutes les compétences des deux collectivités (solidarité, actions sociales, environnement, collèges, routes départementales, culture et patrimoine), auxquelles se sont ajoutées de nouvelles attributions adaptées aux spécificités de notre territoire (bilinguisme, gestion des routes nationales et autoroutes non concédées, coopération transfrontalière et développement touristique).

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la CeA, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents s'est structurée en 7 territoires de vie. Elle est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous

les domaines de leur vie. Elle veut assurer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. Elle prend soin des plus fragiles et accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome. Engagée et responsable, elle investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Premier partenaire des communes, elle leur apporte le soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner leurs projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. Les Conseillers d'Alsace de votre canton, Émilie Helderlé et Pierre Bihl, sont à votre écoute et à vos côtés pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.



Des aménagements de sécurité sur l'échangeur de Guémar pour 600 000 €.



Financement par la CeA à hauteur de 10 214 € d'une aire multisport à Rorschwihr.

**Contact :** Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 STRASBOURG cedex 9 / 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / [www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)  
Vos élus : pierre.bihl.elu@alsace.eu / emilie.helderle.elue@alsace.eu / 03 89 30 60 37

## La Com Com a adopté son pacte financier et fiscal !

Un peu plus d'un an après l'adoption de son projet de territoire 2020-2026 qui fixe l'avenir que nous souhaitons offrir à notre territoire et à ses habitants, l'élaboration d'un pacte financier et fiscal sur le territoire du Pays de Ribeauvillé offre le cadre approprié pour penser et organiser de façon cohérente sur toute la durée du mandat en cours, non seulement le financement du projet de territoire, mais également le renforcement des mécanismes de solidarité entre la Com Com et ses communes membres.

Aujourd'hui, du fait de la contrainte financière qui s'accroît, l'enjeu du pacte financier et fiscal sera de maîtriser la coordination du levier fiscal, optimiser les ressources qui se raréfient et assurer la bonne adéquation des ressources avec les compétences exercées.

En conséquence, à l'appui de l'ensemble des éléments portés à leur appréciation et sur la base des préconisations résultant des restitutions conclusives du séminaire des élus des 18 juin et 11 septembre derniers, les élus ont proposé que le pacte financier et fiscal s'appuie sur les mesures suivantes :

- **LE DÉGAGEMENT DE MARGES DE MANŒUVRE AU SEIN DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTAIRE AFIN DE CONSERVER UNE CAPACITÉ À INVESTIR :**
  - ◆ le relèvement du taux de taxe sur les propriétés bâties ;
  - ◆ le relèvement du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;
  - ◆ la fixation de nouveaux seuils de base minimum de cotisation foncière des entreprises.
- **UN APPUI DES COMMUNES DANS LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES :**
  - ◆ la mise en œuvre d'une politique de fonds de concours ascendants, des communes en direction de la communauté de communes au titre du financement de projets d'investissements communautaires ;
  - ◆ la cession à l'euro symbolique de terrains ou de biens.
- **LA MISE EN ŒUVRE DE PARTAGES DE FISCALITÉ :**
  - ◆ la mise en œuvre d'un partage des produits de la taxe d'aménagement ;
  - ◆ le partage des ressources supplémentaires de taxe sur le foncier bâti qui découlent de l'implantation de nouveaux locaux économiques au sein des zones d'activités.
- **LA COUVERTURE DE TOUT OU PARTIE DES CHARGES COMMUNAUTAIRES EXISTANTES :**
  - ◆ le budget pépinière est actuellement endetté. L'encours de cette dette serait supporté par les trois communes à l'origine de la création de ce budget.
- **LES MESURES EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ EN DIRECTION DES COMMUNES :**
  - ◆ la mise en œuvre d'une politique de versement de fonds de concours en direction des communes en matière d'aménagement du territoire ;
- **LE NIVEAU DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (3,5 M€)** donnera lieu à discussion dans la mesure où il s'agit d'un levier potentiellement mobilisable pour recouvrer des marges de manœuvre.

# ÉCOGESTES

## Et si nous passions de consommateur à CONSOM'ACTEUR !

La conjoncture actuelle est source de réflexions sur nos habitudes de vie.

- Le réchauffement climatique impacte les saisons et notre environnement.
- Les événements géopolitiques rebattent les cartes de nos modes de consommation avec l'envolée des prix de toutes les matières premières et des énergies.

Avec tout ça, le train des changements est en marche et prend de la vitesse avec pour destination un "vivre autrement" et pourquoi pas... mieux ?

Alors prenons ce train, en adoptant des comportements vertueux pour préserver notre planète, notre confort, et notre portemonnaie car

**« L'énergie la moins chère est celle que nous n'utilisons pas ! »**

Par des gestes SIMPLES que tout le monde peut adopter au quotidien,

### Économisons l'ÉLECTRICITÉ



- Stop aux ampoules à incandescence ; place aux LED. La commune de Guémar montre l'exemple en remplaçant en 2022/2023 l'ensemble des luminaires d'éclairage public.
- Débranchez les appareils sous veille.
- Gérer vos consommations avec le Linky en consultant régulièrement vos relevés ; les fournisseurs vous proposent des états mensuels qui peuvent mettre en avant des surconsommations.

### Économisons l'EAU



- Mettez un petit seau dans votre douche pour récupérer l'eau froide et arroser vos plantes.
- L'eau de cuisson des pâtes et des pommes de terre, quand elle est chaude, devient un excellent désherbant naturel.
- L'eau de pluie stockée dans un récupérateur est idéale pour le jardin et les massifs fleuris ; il suffit pour cela d'investir dans un kit qui s'adapte sur les descentes d'eau pluviale du toit pour dériver l'eau vers le conteneur.

### Économisons le CHAUFFAGE



- Utilisez les thermostats de régulation qui pilotent les chaudières et réduisez les températures pendant les plages horaires où la maison est inoccupée.
- Fermez vos volets la nuit.
- Pensez à renforcer l'isolation de votre maison ; des dispositifs tel que MaPrimeRénov vous aident à financer en partie les investissements (renseignements auprès de l'ADIL).

Il y a encore de nombreux gestes à adopter et nous vous invitons à profiter des expériences de nos « anciens » pour remettre au goût du jour les pratiques « vintage ».

**D'ailleurs nous sommes à l'écoute de ceux qui veulent les partager.**



**NOUVEAU À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET TOUS LES PAPIERS**

**EMBALLAGES + PAPIERS**

Dans les bornes de tri



**LES BONS GESTES DE TRI**

- 1 PAS D'OBJETS, QUE DES EMBALLAGES
- 2 BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER
- 3 NE PAS LES EMBÔTER LES UNS DANS LES AUTRES
- 4 DÉPOSÉS EN VRAC, PAS DANS UN SAC

**+ NOUVEAUX**

**À JETER ? À TRIER ?**

Retrouvez toutes les règles de tri, sur l'application ou le site internet « guide du tri ».

[www.tri-est-donneur.fr/guide-electri](http://www.tri-est-donneur.fr/guide-electri)



**HORAIRES DES DÉCHÈTERIES**

**RIBEAUVILLÉ**

Rue des Hirondelles

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi : 13 h - 17 h 30  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30

**RIQUEWIHR**

Rue des Prés

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi : 8 h - 12 h  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30

**CONTACT**

**SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS**

1 rue Pierre de Coubertin - 68150 Ribeauvillé  
dechets@cc-ribeauville.fr  
03 89 73 27 10

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ**  
[www.cc-ribeauville.fr/environnement.htm](http://www.cc-ribeauville.fr/environnement.htm)



**CITEO**



[www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)



Le printemps et l'été 2022 ont été marqués par des épisodes caniculaires précoces et répétés et un fort déficit en pluviométrie.

Ces épisodes de sécheresse ont fortement impacté notre biodiversité en asséchant certains de nos cours d'eau tout comme nos ressources en eau plus profonde. En effet, la nappe phréatique a baissé de plus d'un mètre sur certains points de mesure. Elle alimente 80 % des besoins en eau potable en Alsace.

À Guémar, cette baisse n'avait jamais été aussi importante depuis le début des années 1950. (source : aprona)

Après les premières mesures de restriction prises en juillet par le préfet, nous avons eu l'interdiction totale d'arroser nos fleurs, plantes, terrains de foot, etc.

Ces mesures ont affecté directement notre vie quotidienne et notre gestion de l'eau.

Notre fleurissement et celui de nos concitoyens ont été concernés par ces mesures et la palette des couleurs de nos plantations est passée du vert au jaune et brun.

Cependant cette diète hydrique forcée nous a permis de constater la résistance de certaines plantes qui malgré tout ont fleuri à l'automne et à remettre en question la périodicité des arrosages.

Merci à ceux qui, malgré leurs investissements financier et personnel dans le fleurissement, n'ont pas hésité à suivre les directives préfectorales.

C'est une nouvelle réflexion à mener pour tous quant à nos habitudes de vie, au choix des plantes et végétaux moins "gourmands" en eau et à leur arrosage.



## Sécheresse: le paillage, alternative à l'arrosage

Pour ne pas laisser le sol à nu (la terre nue est un état anormal dans la nature), il existe une technique de jardinier: le paillage (ou mulch), qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques pour le nourrir et/ou le protéger. Exemples de matériaux: paille, déchets verts du jardin, feuilles mortes (de préférence d'arbres fruitiers), foin, herbe tondue, BRF (bois raméal fragmenté), écorces ou copeaux de bois, etc. De façon générale, il vaut mieux préférer les sources locales.

Afin de réduire les arrosages, il est possible de déposer ces matériaux partout dans le jardin: potager, verger, au pied des jeunes haies, des jeunes arbustes, dans les massifs de plantes vivaces et annuelles et dans les plantes en pot et les jardinières.

**Les avantages du paillage sont nombreux:**

- Limite les arrosages: en absorbant l'eau, évite une évaporation trop rapide et maintient l'humidité du sol.
- Évite le désherbage chimique: en empêchant la lumière d'atteindre le sol, les plantes adventices ne peuvent plus germer ni se développer.
- Protège le sol des aléas climatiques et évite la formation d'une croûte imperméable.
- Crée un lieu propice aux insectes utiles par le choix des matériaux organiques.
- Augmente la fertilité du sol car le paillage organique se décompose en humus.
- Conserve les fruits et légumes propres car sans contact direct avec le sol.



Vous l'aurez compris: pour protéger vos légumes, assurer une belle récolte, réduire les arrosages, le paillage du potager et de vos espaces verts est une solution idéale et facile à mettre en place.

**Sources:**

- Le potager du paresseux de Didier Helmstetter
- [conseils de jardinage/paillage/gammvert.fr](https://conseilsdejardinage/paillage/gammvert.fr)
- [conseils jardin/quel paillage pour le potager/willemsefrance.fr](https://conseilsjardin/quel-paillage-pour-le-potager/willemsefrance.fr)
- [zonedevie.com/jardinage/paillis-jardin](https://zonedevie.com/jardinage/paillis-jardin)

## Campagne de stérilisation des chats errants

La commune de Guémar a signé un partenariat avec la SPA de Colmar dans le cadre d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants: c'est la convention "Chats libres".

C'est un véritable enjeu de protection animale pour éviter une reproduction incontrôlée sachant qu'un couple de chats peut théoriquement donner naissance à 15 552 chatons en 5 ans...

**Les chats errants provoquent des nuisances diverses:**

- olfactives par la délimitation de leur territoire par des jets d'urines malodorantes
- des griffures
- des nuisances sonores en période de rut

En les privant de nourriture, les chats sauvages ne quittent pas leur territoire auquel ils sont attachés, mais se rapprochent au contraire des habitations humaines pour se nourrir.

Les chats stérilisés ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire. En chassant, ils ont une fonction sanitaire de régulation de la population des rats, des souris et des oiseaux.

Aucune maladie propre au chat n'est transmissible à l'homme hormis la rage (éradiquée en France depuis 1995).

Il est aussi nécessaire de stériliser les chats domestiques et obligatoire de les identifier: loi du 6 janvier 1999.

Pour toute demande, il convient de s'adresser à la S.P.A. de Colmar.

Les chats seront capturés, identifiés, stérilisés puis relâchés sur le site.



## Ateliers de décorations

Nos ateliers de bricolage ont pu reprendre leurs activités cette année. C'est toujours avec le même enthousiasme que l'équipe de bénévoles se retrouve le jeudi soir aux ateliers municipaux. Deux nouveaux membres sont venus étoffer notre groupe. Merci à Claudine Umbdenstock et à Patricia Traber pour leur engagement et à Marie-Paule, Marie-Claire, Ersilia, Corinne et Jacky pour leur fidélité.

Prenez le temps de sillonner les rues du village, de jour comme de nuit, pour découvrir et admirer leurs différentes réalisations.



## Bricolage de Noël du CCAS

Une fois par an, au courant du mois de novembre, une petite équipe de membres du CCAS œuvre dans l'ombre pour créer les décorations de la fête de Noël de nos aînés. Les soirées de préparation s'enchaînent au rythme de l'imagination des participants. Le thème et les couleurs varient chaque année. Grâce à l'imagination sans bornes et aux talents de nos artistes, c'est toujours



un décor féerique et un sapin magnifique qui illuminent cet événement tant attendu. Une mention particulière pour le Noël alsacien de cette année qui particulièrement inspiré notre directrice artistique Ersilia.

Merci à Malou Guiot, Simone Grundrich, Françoise Herzog, Michèle Hattermann, Véronique Rapp, Véronique Sigwalt, Ersilia Buecher et à nos deux messieurs: Rémy Hirn et Patrick Risch pour votre disponibilité et votre implication.

Claudine MESSA

# PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES

Cette année la visite du jury des maisons fleuries a eu lieu le 21 juillet.

Les 4 groupes ont ainsi pu apprécier les compositions florales de la Commune et des habitants avant les interdictions d'arrosage en vigueur tout l'été.

Le fleurissement peut s'exprimer de différentes manières: aux fenêtres, aux balcons, dans les jardins jusque dans les potagers.

Sa qualité s'évalue surtout sur le choix des végétaux, l'originalité des compositions, l'entretien des fleurs et des abords plus que sur la quantité de fleurs.

Nos guémariens restent très attachés à cette tradition florale qui, au-delà de la satisfaction personnelle, est un emblème pour notre belle région et un attrait touristique incontournable.

Claudine MESSA

**1<sup>er</sup> prix**



Huguette THIBAUT



Thierry HABERKORN

**3<sup>ème</sup> prix**



Marie-Claude BUCHER et Jean-Jacques BRICKERT



Marie-Paule et Jacky SENCIER



Ursula RIEGEL

**2<sup>ème</sup> prix**



Isabelle et Marcel BLEGER



Monique et Jean-Claude RICHTER



Laurence et Jean-Luc WENDLING

**4<sup>ème</sup> prix**



Francis FARNY



Christine et Dhana SINGH

**Coup de coeur**



Chantal SPIESSER



Marianne et Branko PAVLINIC



Marlyse et Henri KAUFFMANN



Roberte ANTONI et Alain SCHEIDECKER



Isabelle HEINRICH et Bruno LEIBY



Simone et Claude GROLLEMUND



Claire et Camille HAAS

**MERCI à vous tous qui avez contribué à l'embellissement de notre cadre de vie par votre investissement dans le nettoyage, l'entretien, le fleurissement.**

# LES ÉCOLES



Le 1<sup>er</sup> juillet dernier s'élevaient en chœur les voix de tous les élèves de l'école « Les Roseaux » sur la célèbre chanson d'Hugues Aufray revisitée pour l'occasion: « Adieu Monsieur le Directeur, on ne vous oubliera jamais... ». Il n'en fallait pas moins pour saluer la longue carrière que Monsieur Weyer a passée à instruire les jeunes guémariens et à diriger l'école.

À son insu, toutes les classes complices ont organisé les festivités, aidées par leurs enseignantes, de longues semaines durant pour une surprise réussie, à la hauteur de l'enjeu. De la création des invitations à la révérence finale, sans oublier les décors confectionnés par la maternelle, les élèves étaient sur le pont, sans mot dire. Ils ont composé un programme riche et varié, rythmé par des chants de toutes classes confondues, des saynètes écrites et jouées par les CM1-CM2, des chorégraphies acrobatiques créées par les CP-CE1, des phrases souvenirs lues par les élèves de CE1-CE2, avec pour fil conducteur des sujets qui le caractérisent particulièrement: le voyage, le sport mais aussi et surtout l'humour !

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et Monsieur le Maire ont honoré tous les membres de la communauté éducative de leur présence et ont souligné le professionnalisme et la rigueur de Monsieur Weyer dans l'exercice de ses fonctions. D'anciens collègues, d'anciens élèves, des parents d'élèves, un conseiller pédagogique se sont également mobilisés en cette occasion si singulière et ont témoigné aux côtés de l'équipe enseignante leur gratitude à l'égard de cette figure charismatique. À l'issue de ces différents divertissements a été servi un apéritif convivial pour souhaiter tant à l'enseignant qu'au directeur un bon départ vers de nouveaux horizons.



Monsieur Weyer a succédé à feu Monsieur Jean-Claude Herzog, directeur qui l'a précédé pendant 20 ans. Et c'est au terme de vingt années de service qu'il a remis le flambeau à une collègue et ancienne élève de Monsieur Herzog, Erika Kauffmann, à la rentrée 2022. Qui sait, peut-être assurera-t-elle à son tour les deux décennies à venir au sein de ce bel établissement scolaire ?

Après ces congés estivaux, la rentrée s'est conjuguée exclusivement au féminin, avec l'arrivée de Mesdames Catherine Marques en charge du CE1-CE2 et Catherine Bosal

qui assure le complément de direction auprès des élèves de CP-CE1. La directrice les a chaleureusement accueillies en leur souhaitant un plein épanouissement. En cette rentrée, les effectifs poursuivent leur hausse avec 129 élèves inscrits, dont 54 élèves en maternelle et 75 en élémentaire.

De nouvelles investigations littéraires, scientifiques et éco citoyennes nourrissent le quotidien de l'école. Le « plan bibliothèque » a permis de rafraîchir considérablement le fonds des bibliothèques des deux écoles, grâce aux généreuses contributions de la Mairie de Guémar, de l'Association des Parents d'Élèves, toutes deux pleinement investies dans les projets scolaires, mais aussi de l'Éducation Nationale grâce au plan de déploiement de la lecture sur l'ensemble du territoire français. Un autre projet, scientifique, vise la découverte des arbres de l'arboretum de l'école élémentaire dont les plaques d'identification ont été effacées par les affres du temps et leur reconnaissance grâce aux clés de détermination, moyennant l'intervention de professionnels scientifiques.

Enfin, plusieurs actions sont conduites en faveur d'une consommation globale plus responsable notamment grâce aux défis-ecosystem et aux interventions de l'Observatoire de la Nature qui permettent aux élèves de comprendre les problématiques et enjeux énergétiques et environnementaux actuels et de prendre une part active à la réduction de la consommation, au recyclage et à l'écologie.



Photomontage d'images choisies sur le thème de l'évasion et du voyage pour la conception de l'invitation à la fête de départ réalisée par les élèves de CP-CE1.

# ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

## Concert des Italiens - 9 décembre

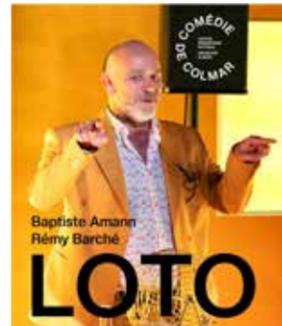
Le 9 décembre, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir deux ensembles italiens pour un magnifique concert de l'avent à l'église Saint Léger.

L'orchestre Vox Aurae de Arese était dirigé par le chef Luca Pasqua et le chœur Florete Flores de Bollate par le chef Mirko Luppi.

Le programme a mis à l'honneur Giuseppe Verdi, avec des interprétations de pièces connues telles La Traviata, mais également ses premières compositions déjà très prometteuses, moins connues du grand public.

Le répertoire a également été consacré aux compositions d'Ennio Morricone, si célèbres dans l'histoire du cinéma.

Les spectateurs ont été envoûtés par cette musique qui a résonné dans le chœur et dans les cœurs.



Le premier juin 2022, la Comédie de Colmar nous a présenté sa pièce LOTO, dans le cadre de sa tournée de théâtre itinérant « Par les villages ».

C'est un véritable loto que Rémy Barché a mis en scène et le public était à la fois spectateur et acteur en tant que participant à une soirée LOTO.

C'était une soirée de divertissement pleine de surprises et de rebondissements.

La troupe Impro Alsace - Laurence Kubler, Julien Mallet-Cosson, Dan Seyfried, et Fabien Fuhrmann - a dévoilé ses multiples talents le samedi 5 novembre.

Dans différentes catégories d'improvisation, ils ont été accompagnés en musique par Pierre Haessler, de la Musique Espérance de Guémar.

« Trois, deux, un, impro », et c'est parti! Dans ce show interactif et tout public, les comédiens ont construit le spectacle avec la complicité du maître de jeu, Cédric Marschal, et celle des spectateurs.

Lors de saynètes de la vie quotidienne, mêlant comédie musicale, jeux de mots, fables et chorégraphies, une multitude de personnages ont pris vie sur un thème donné. Au fur et à mesure de la soirée, les spectateurs ont donné des indications de jeux et de lieux, bien souvent en rapport avec la vie du village. Leurs improvisations ont créé la surprise, en déroulant des histoires drôles, insolites, et toujours uniques car rien n'est écrit d'avance, tout étant improvisé. Devant un public conquis et complice, la troupe a brillamment relevé tous les défis, provoquant rires et salves d'applaudissements mérités.



## Commémoration du 8 Mai et du 11 Novembre



## Fête de la Saint Nicolas

Le premier décembre, les enfants des écoles maternelles et primaires se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un spectacle de la St Nicolas offert par la commune de Guémar.

La prestation s'est déroulée en deux temps: une première partie exclusivement pour les maternelles et la deuxième pour les primaires.

Le thème du spectacle s'intitulait "Contes et traditions de Noël: Noël en Alsace".

C'est autour d'un vrai sapin décoré de pommes, de noix et de bougies que le conteur a envoûté les enfants. Il a fait revivre les personnages qui ont peuplé nos Noël d'antan même si parfois certains étaient un peu effrayants pour les petits... le père fouettard!

À l'issue du spectacle les enfants sont repartis avec un sachet de friandises remis par la municipalité et un mannala offert par l'association des parents d'élèves.

## Repas de Noël des aînés

Le dimanche 4 décembre la municipalité a accueilli 115 personnes pour le repas de Noël des aînés.

Tous étaient heureux de se retrouver autour des tablées chatoyantes en se plongeant avec féerie dans l'esprit de Noël.

La décoration était remarquablement soignée, sur le thème d'un Noël alsacien, dont les divers éléments ont été réalisés par les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le repas de notre traiteur Willmann de Ribeauvillé a fait l'unanimité, tant par les saveurs que par la présentation.

La partie récréative était assurée par les musiciens Tonic's qui, après un répertoire varié, ont constitué une chorale avec les invités pour interpréter des chants de Noël.



Pour clore cette journée festive, chaque convive est reparti avec un cadeau: du vin pour les messieurs et une bougie artisanale pour les dames.

## Ramassage de 150 sapins



## L'animation des enfants



Quinze enfants du village, âgés de 6 à 11 ans, ont participé à la journée estivale du 11 juillet organisée par la municipalité sur le thème : nature, animaux et biodiversité.

Ils ont d'abord rejoint la Canardière où deux intervenants de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, Lucie et Martin, les ont pris en charge en leur proposant plusieurs animations. À l'aide de jumelles,

les enfants ont pu observer les arbres et les plantes autour de l'étang, et capturer des insectes. Quant à la cueillette de fleurs et de feuilles, la découverte des paons et faisans dorés de la volière et la rencontre avec des ragondins, elles ont fait la joie des jeunes. Un jeu de piste leur a ensuite été proposé. Le repas de midi a été pris en commun à la Canardière. L'après-midi s'est déroulé à l'école des Roseaux où deux nouveaux ateliers les attendaient : la découverte des traces et des cris des animaux de nos régions, et la confection d'une boule de graines à planter.

À la fin de la journée, chaque enfant est reparti avec de nombreux trésors : un moulage en argile d'une empreinte de l'animal de son choix (fabriqué par leurs soins), une plume de paon et un livret concernant les secrets de la forêt.



## La chasse aux oeufs



## La banque alimentaire



En 2022, la quête à domicile en faveur de la Ligue contre le Cancer a rapporté la somme de 7 325 €. Un grand merci aux généreux donateurs.



Si le nombre de malades touchés par le cancer augmente d'année en année, les traitements sont heureusement de plus en plus efficaces. La Ligue soutient activement les grands pôles de la recherche médicale.

Pour la campagne de quête 2023 à venir, merci d'avance de réserver un bon accueil à l'équipe de quêteurs bénévoles.

Dans le cadre de cette quête à domicile, nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à consacrer quelques heures de leur temps (contact G. Loewenguth au 03 89 71 85 09). Merci aux volontaires.

Gilbert Loewenguth, Délégué

## Le rempotage des géraniums



## La collecte pour l'Ukraine



Le 14 mai 2022, nous avons eu le plaisir d'organiser notre 6<sup>ème</sup> journée citoyenne sous un ciel bleu et un soleil radieux.

Après 2 ans d'interruption vous étiez 170 personnes, âgées de 3 à 89 ans à répondre à l'appel de la commune.

16 chantiers ont été réalisés tout au long de la matinée dans la joie et la bonne humeur.

Peinture, terrassement, plantations, menuiserie, entretien, encadrement enfants, cuisine... des centaines de petites mains se sont activées pour embellir notre cadre de vie.

Certains se sont retrouvés, d'autres ont fait connaissance au cours de cette journée qui reste avant tout un moyen de fédérer les guémariens toutes générations confondues.

"C'est une journée de solidarité, de partage et bien plus encore qui contribue très largement au mieux vivre ensemble de la Commune" souligne une des participantes.

À l'issue de cette matinée de travail, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour partager un long moment de convivialité autour des tables bien garnies.

Après une petite mousse offerte par notre brasseur local Jean-Luc, notre équipe de cuisine nous avait concocté un délicieux repas et notre chef pâtissier Raymond un dessert aux fraises maison qui a régalé petits et grands.

Chaque famille participante est repartie avec une plante fleurie offerte par nos fleuristes locaux Alain et Jacky. Les enfants ont planté et décoré chaque pot avec un remerciement nominatif avant de l'offrir à la fin du repas.

Ils ont aussi créé des décorations en bois avec des messages pour redonner vie à un arbre mort devenu « arbre citoyen » situé place de la mairie.

Toutes les images du jour ont été capturées par notre photographe Laura, notre cameraman Joffrey et son ingénieur du son Adrien.

Merci à chacun d'entre vous pour votre participation à cet événement majeur de notre village et je vous donne rendez-vous le 13 mai 2023 pour la 7<sup>ème</sup> édition.

Venez nous rejoindre pour partager cette journée intergénérationnelle placée sous le signe du partage de compétence, de la solidarité et de la convivialité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions de chantiers pour 2023 à l'adresse suivante : [mairie@ville-guemar.fr](mailto:mairie@ville-guemar.fr)

Claudine MESSA



# La Journée Citoyenne en images



### Une nouvelle aventure au périscolaire de GUÉMAR...

Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation.



Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...).

D'autre part, ce lieu d'accueil doit permettre aux parents de concilier, en toute sérénité, vie familiale et professionnelle. Les activités sont encadrées par une équipe pédagogique diplômée.

#### L'équipe est composée de :

- Nathalie DORSCH, responsable
- Alexandre GAMEZ, animateur
- Nadine MESTRE, animatrice
- Claudine BEAUFAUCHET, animatrice
- Mylène SITTNER, animatrice
- Isabelle JEHL, maîtresse de maison

Le thème de cette année est inspiré du livre « Nous sommes là » d'Oliver Jeffers. Ce livre s'adresse aux enfants en leur présentant ce qu'est la planète, cet endroit fragile qu'il faut protéger et sur lequel ils vivent. Au travers de Sam, un petit garçon qui se pose beaucoup de questions sur la planète et tout ce qui la compose, les enfants vont comprendre et (re)découvrir notre planète et son système. Ce livre permet d'aborder pendant l'année plusieurs thèmes axés sur nos objectifs pédagogiques : l'écologie, le vivre ensemble, les différences, la vie en collectivité...

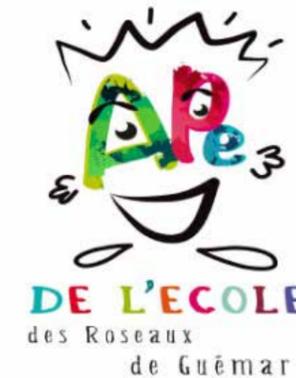
Le but de ce thème est d'abord que les enfants découvrent leur planète, leur environnement mais également qu'ils prennent conscience de la fragilité de la terre. Les notions d'écologie, de gestes simples pour aider, le zéro déchet... seront abordés et mis en place tout au long de l'année.

#### Depuis le mois de septembre, nous avons vécu pas mal d'aventures :

- Grand jeu à la Gloriette
- Atelier culinaire avec le prestataire « Carotte et Chocolat »
- Soirée Pyjama
- Boum d'Halloween
- Initiation Basket
- Atelier de Motricité
- Spectacle de Noël
- Défilé des lumières

L'équipe reste disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à lire notre Projet Pédagogique sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé.



L'année 2022 a vu le retour de la kermesse des écoles !!! Les opérations habituelles ont pu être menées :

- **VENTE DE CHOCOLATS** annuelle pour le passage du lapin de Pâques.  
Avis à tous les gourmands pour 2023
- **BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS** qui a connu cette année un certain succès.
- **VENTE DE SAPINS ET DE MIEL**

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir financer des projets au sein de nos deux écoles pour la plus grande joie des enfants.

- Mannalettes de Saint Nicolas, beignets de Carnaval.
- Aide au financement des sorties d'été.
- Apport de 1 000 € dans le cadre du projet de renouvellement de la bibliothèque de l'école.

Cette année a également été marquée par un changement de bureau au sein de notre association.

Julien MEYER notre nouveau trésorier, succède à Aurélie MAULER. Nous remercions Aurélie pour son travail et son investissement durant ces années passées à la trésorerie de notre association. Élément moteur, elle a accompagné le nouveau comité dans les différents événements et continue de les soutenir en tant que membre assesseur.

Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont investis l'année scolaire passée dans les différentes actions menées par l'APE.

Nous sommes toujours à la recherche de parents souhaitant venir prêter main-forte lors des événements mais aussi pour participer à l'élaboration de nouvelles manifestations au profit de tous les enfants qui fréquentent l'école de Guémar. Ces temps d'échanges sont toujours l'occasion de passer des moments conviviaux.

#### Calendrier pour l'année 2023 :

- **Février** : Vente de chocolats de Pâques
- **Juin** : Kermesse des Écoles
- **Octobre** : Bourse vêtements et jouets
- **Décembre** : Saint Nicolas, vente de sapins et miel

L'ensemble du comité souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Julien MEYER, Trésorier

Vincent BECHLER, Président

Dorothée KREYER, Secrétaire



## Risques routiers : tous concernés...

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement marquée par les accidents de voies publiques. Nous avons été sollicités tout au long de l'année sur des accidents routiers impliquant un ou plusieurs véhicules avec une ou plusieurs victimes. Soyez prudents sur la route qui est une voie que l'on partage !



## Devoir de mémoire envers nos anciens combattants...

Nous tenons tous les ans à honorer nos anciens combattants par notre présence lors des diverses commémorations organisées à Guémar et Illhaeusern. Ces moments sont rehaussés par la présence d'une délégation en uniforme et de plus en plus souvent accompagnés de représentants des diverses armées et de la gendarmerie.



## Voyage au pays des merveilles pour les pompiers...

Un groupe de nos pompiers volontaires s'est rendu au mois de Juin au salon Interschutz à Hanovre. C'est une exposition qui n'a lieu que tous les 5 ans et qui rassemble tous les fabricants internationaux du monde de la protection civile, de la lutte contre l'incendie et du sauvetage. Ils en ont pris plein les yeux !



## Une toute nouvelle caserne et un centre opérationnel du secours... à Hanovre

En marge de notre déplacement au salon Interschutz, nous avons eu la chance de pouvoir visiter la toute nouvelle caserne de pompiers N° 1 de Hanovre ainsi que son centre opérationnel et PC de crise.

L'ensemble des secours public ou privé, roulant, naval ou aérien est géré depuis ce lieu.



## Les nids de guêpes, oui, mais pas que...

Les pompiers sont régulièrement sollicités pour la destruction de nids d'hyménoptères mais ils sont de plus en plus sollicités pour le NAC, oui les NAC Nouveaux Animaux de Compagnie. C'est tout naturellement que certains membres ont eu la volonté de suivre une formation pour se préparer à ces nouvelles rencontres.



## Nous avons fêté les 175 ans de nos voisins...

Le 3 juillet dernier, une délégation de notre Corps de Pompiers est allée fêter le 175<sup>ème</sup> anniversaire du Corps de Sapeurs-Pompiers de Ribeauvillé. Une belle manifestation a été organisée à cette occasion dans le jardin de ville avec de nombreuses expositions, matériels et animations. Merci pour leur invitation.



## Et un de plus...

Nous avons eu la chance de pouvoir partager un moment de vie lors du mariage de David et Hélène RISCH. Merci à vous de nous avoir conviés et encore merci pour cette très belle journée...



## À notre camarade Dédé...

Le 20 octobre, nous nous sommes tous réunis pour rendre un dernier hommage à notre ami et accompagner sa famille dans ces moments de peine. Le Sergent André UMBDENSTOCK est titulaire de la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers en Or pour ses 30 années de volontariat. Il a honoré son héritage familial par son engagement. Nous te remercions et nous n'oublierons jamais ton sourire. Repose désormais en paix...



## Un week-end de « rave »...

Nos équipes ont été sollicitées durant 3 jours sur le rassemblement de plus 4 000 « teufeurs » sur un champ de la commune de Guémar. Plus de 200 personnes ont été réquisitionnées à la demande de la préfecture pour assurer la sécurité et la permanence sanitaire aux abords de ce rassemblement.



## Que de médailles...

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, des médailles d'honneur des Sapeurs-Pompiers ont été remises.

**Médaille d'Or pour 30 années de services**

- Lieutenant MAHLER Lionel
- Adjudant RAYNIER Stéphan

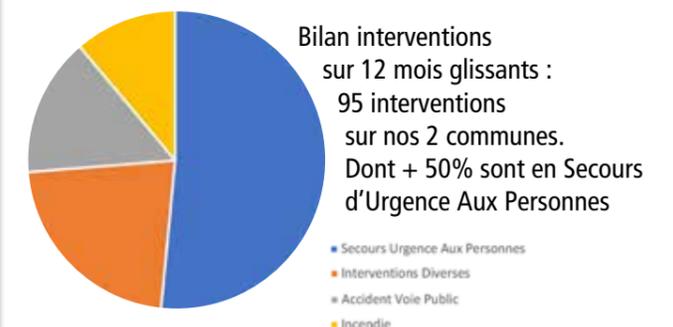
**Médaille d'Argent pour 20 années de services**

- Caporal KAMMERER Noel

**Médaille de Bronze pour 10 années de services**

- Caporal-Chef BUECHER Adeline
- Caporal MEINRAD Antoine

Les médaillés et promus au grade supérieur des années précédentes se sont vus remettre leurs distinctions faute de cérémonies les années concernées pour cause de contexte sanitaire.



# L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

*Les membres de l'amicale des Sapeurs-pompiers vous souhaitent une excellente année 2023 remplie de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé.*

Jetons d'abord un bref regard sur l'année écoulée. 2022 a été une année très calme au niveau des manifestations.

Suite au COVID et à la restriction levée seulement au printemps, les manifestations ont été perturbées cette année avec une fête du jambon modifiée et un marché aux puces annulé. Cette fête du jambon qui est bien ancrée dans notre joli village, fait la joie des guémariens, mais aussi de nombreuses personnes des communes environnantes qui se déplacent chaque année.

Cette année nous a également permis de nous retrouver autour de notre traditionnel banquet de la Sainte-Barbe. Cette soirée nous a donné l'occasion de partager un moment convivial.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'amicale ainsi que leurs compagnes, sans oublier nos vétérans et tous les bénévoles pour leur aide durant cette fête du jambon. Ils ont tous travaillé d'arrache pied pour vous accueillir dans les meilleures conditions lors de cette manifestation. Je remercie également l'ensemble de la population qui, par son soutien et sa participation à l'évènement, nous encourage.



Je remercie la municipalité pour le soutien et la confiance qu'elle nous apporte durant l'année.

#### Petit calendrier de nos manifestations 2023 :

- Dimanche 15 janvier : Crémation des sapins à la Canardière
- Samedi 3 juin : Soirée flam's sur la place de la mairie
- Samedi 16 septembre : Soirée flam's sur la place de la mairie
- Samedi 16 et dimanche 17 décembre : Marché de Noël

Le président Alexis STADLER



# LE CERCLE SAINT-MAXIMIN



2022 fut un signe de retour à la normale pour notre batterie-fanfare et ses 21 membres.

#### Plusieurs évènements ont marqué l'année :

- Le 12 juin, nous avons organisé notre traditionnel bœuf à la broche, et le 16 octobre notre soirée vin nouveau. Ces deux évènements ont été une réussite grâce à l'affluence des habitués et des nouveaux venus.
- Le Cercle a également été convié à la fête de la cerise le 9 juillet à Thannenkirch. Nous y avons défilé puis nous avons encore joué quelques morceaux sur la place des fêtes.
- Le 30 octobre nous avons, comme l'année dernière, animé l'apéritif-concert de l'Oktoberfest d'Illhausern.
- Les 8 mai et 11 novembre, notre association était présente aux commémorations des armistices des deux guerres mondiales. Nous y avons fait résonner la sonnerie aux morts.
- Les 17 et 18 décembre, nous vous avons proposé une petite restauration au marché de Noël de Guémar. Nous espérons que les tartines, les mélanges, et le vin chaud vous ont plu !

Lors de nos répétitions les mardis soir, une multitude d'instruments se met en mouvement : caisses claires, clairons, clairon basse, cors, cymbales, grosse caisse et trompettes de cavalerie. Notre porte est toujours ouverte aux nouveaux musiciens, novices comme expérimentés.

Le périscolaire n'utilisant plus la salle du cercle depuis la rentrée, elle est disponible pour vos évènements. Si vous souhaitez la louer, en semaine comme les week-ends, contactez-nous au 06 86 91 54 55.

Arnaud KIENTZLER



# LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE ESPÉRANCE



**ENFIN un retour à la normale... Quelle belle année, bien remplie pour la Musique Espérance de Guémars !**

L'année musicale 2022 a officiellement débuté le samedi 19 février avec le concert annuel. C'est dans un contexte encore légèrement incertain sur le plan sanitaire que les musiciens ont pu retrouver leur fidèle public. Des morceaux tantôt modernes, tantôt classiques ont été interprétés, choisis par le chef Pascal Lacom. Quelques musiciens de l'harmonie de Saint-Hippolyte sont venus prêter main-forte, pour replumer les rangs ayant malheureusement été allégés à l'issue des confinements successifs. Les applaudissements du public ont réchauffé le cœur des musiciens.



Au mois de mai, quelques musiciens ont participé à un projet en partenariat avec la Comédie de Colmar, à l'occasion de deux représentations de la pièce de théâtre « I wish I was » à la Manufacture de Colmar. Ce partenariat est le fruit d'une relation amicale née entre la MEG et la Comédie de Colmar à l'occasion d'une première collaboration, en 2019, lors d'une représentation de la pièce « Ma vie d'artiste » à la salle des

fêtes de Guémars. Les musiciens espèrent pouvoir réitérer ce partenariat à l'avenir.

Quelques musiciens ont proposé une belle aubade pour les cérémonies de commémoration des 8 mai et 11 novembre, ainsi qu'à l'occasion de la Fête-Dieu le 19 juin.



La manifestation la plus marquante a été la première édition de « La Guinguette à la Gloriette » qui s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à la Gloriette de Guémars. Ce pari un peu fou de proposer une soirée musicale dans le cadre exceptionnellement atypique que sont les remparts de Guémars a finalement été couronné de succès grâce à l'engouement des habitants de Guémars, mais également de personnes venues de bien plus loin. Un début de soirée animé par la Musique Espérance et leur répertoire d'été, et une seconde partie assurée par le « Liberty Big Band », groupe de musiques des années 40's/50's initialement formé pour célébrer les 75 ans de la libération de Guémars. Le public a apprécié l'ambiance douce des premières soirées d'été et la bière artisanale Strub'Stock de Guémars ainsi que les délicieuses saucisses de la ferme Grollemund



de Guémars. Une prochaine édition est bien sûr envisagée au début de l'été 2023... Date à venir très prochainement !

Le répertoire estival a également pu être interprété à l'occasion de la fête de la Musique, le vendredi 17 juin, le mercredi 10 août à l'occasion des « Estivales de Bennwihr », puis le dimanche 21 août lors de l'apéritif de l'incontournable « Fête du jambon de Guémars ».

Le dimanche 28 août, quelques musiciens ont fait irruption chez un ancien musicien, Auguste Wotling, alias Guscht, qui fêtait ses 90 printemps !

Une belle surprise à domicile pour marquer le coup et honorer un membre emblématique de notre famille de musiciens !

L'arrivée de l'automne a vu naître un projet totalement inédit : un jumelage d'harmonies ! Grâce à une amitié de très longue date entre musiciens, la Musique de Guémars et la Musique de Plan-Les-Ouates (Suisse) se sont rencontrées du 14 au 16 octobre pour passer un week-end musical ensemble. Répétitions communes dans une colonie près d'Orbey, pour préparer le concert du samedi 15 octobre à la salle des fêtes de Guémars. Un magnifique moment de partage, beaucoup de rires, de souvenirs, et même quelques larmes ! Une expérience inoubliable pour tous. Une seconde édition aura certainement lieu, mais cette fois-ci, ce sont les guémariens qui se déplaceront en Suisse !

Pour terminer l'année en beauté, la Musique a fait une apparition appréciée au Marché de Noël de Guémars, le dimanche 18 décembre, afin de faire planer l'esprit de Noël et apporter une ambiance musicale douce et festive.

Pour 2023 : Toute l'équipe se prépare déjà pour le prochain rendez-vous qui sera, comme la



guinguette, une nouveauté ! Une nouvelle version du concert qui aura lieu à la salle des fêtes de Guémars le 18 février prochain à 20h. Notez bien cette date dans votre calendrier, les musiciens vous attendent avec impatience, pour vous proposer une soirée amusante et hors du commun !

Suivez toutes les actualités de la Musique sur la page Facebook « [Musique Espérance de Guémars](#) », et sur Panneau Pocket !

Musicalement vôtre  
Le président Nicolas UMBDENSTOCK



# L'ÉCOLE DE MUSIQUE



## EMGH - À la portée de tous

### École de musique de Guémar - Saint Hippolyte

L'école de musique « EMGH A la portée de tous » est une association qui a pour but de promouvoir les pratiques musicales et de participer à la vie culturelle du territoire. Elle est chapeautée par son président, Nicolas Umbdenstock (également président de l'harmonie de Guémar), son vice-président Claude Huber (aussi président de l'harmonie de Saint Hippolyte) et complétée par une équipe de bénévoles issus des deux villages.



En septembre 2022, 41 élèves y ont fait leur rentrée. Ils sont répartis sur les deux sites, gérés respectivement par des responsables qui veillent au bon fonctionnement. Six professeurs encadrent les élèves avec beaucoup de

patience et de bienveillance. Ils y enseignent les instruments présents dans les harmonies (la clarinette, la flûte traversière, la batterie, la trompette, le cor, le trombone et le saxophone).

Les élèves y suivent un cursus complet avec des cours de solfège et d'instrument. Ils intègrent un cours d'orchestre, s'ils le souhaitent, au bout de deux ans de pratique. Les harmonies favorisent l'intégration des jeunes musiciens dès que leur niveau musical le permet. L'école de musique est un vivier indispensable pour en permettre la continuité. Un cours d'éveil musical est proposé aux plus jeunes (de 3 à 6 ans) pour les initier aux premiers apprentissages et pour les familiariser avec les différents instruments. La musique participe à l'éveil des sens, aide à gérer les émotions et améliore la capacité d'apprendre des enfants.

Les deux auditions organisées au cours de l'année sont des moments privilégiés. Celle de janvier a eu lieu à Guémar et celle de juin à Saint Hippolyte. Les enfants ont toujours beaucoup de plaisir à se produire devant les familles et amis, encadrés par leurs professeurs, pour partager le travail et les



progrès réalisés, dans une ambiance conviviale et détendue. La mini-harmonie, composée des élèves inscrits au cours d'orchestre, a également le plaisir de se produire en ouverture des concerts des harmonies ou lors d'événements spécifiques (« Polyphonics » organisé par la CMF, concerts avec d'autres ensembles de jeunes de la région). Des professeurs, quelques musiciens de l'harmonie et des élèves font une présentation d'instruments en fin d'année devant les élèves de l'école des Roseaux.

En juin 2022, deux professeurs ont fait valoir leur droit à la retraite. Il s'agit de Pascal Lacom (professeur de solfège, d'orchestre et de trombone) et de Jean-Marc Sigwalt (professeur de batterie). Ils ont fait partie de l'équipe durant de nombreuses années. Ils ont été chaleureusement remerciés lors de l'audition de juin. Toute l'équipe d'EMGH leur souhaite bon vent pour cette nouvelle vie qui commence pour eux.

**Nicolas UMBDENSTOCK**  
(président)

**Véronique STUCK et Emmanuelle KLEIN**  
(responsables du site de Guémar)



Contact :

**Mme KLEIN Emmanuelle**  
em.klein@wanadoo.fr  
03 89 71 87 51

**Mme STUCK Véronique**  
vero.stuck@hotmail.fr

### Liste des professeurs

- MERCKLE Clarisse (professeur de solfège, d'orchestre et de flûte traversière)
- HAESSLER Serge (professeur de cor et trompette)
- SCHMITT Mathieu (professeur de batterie)
- LANSU Timothée (professeur de trombone)
- FUSSNER Caroline (professeur de clarinette)
- BINGCHEN Li (professeur de saxophone)



# LA CHORALE

## Sainte Cécile

L'année 2022 est sur le point de s'achever. La vie presque « normale » a repris son cours, même si le virus COVID reste dans les alentours.

Un changement de présidence a eu lieu : Monsieur Laurent COUZINET a souhaité laisser sa place après de nombreuses années à la tête de la chorale. Nous le remercions bien chaleureusement pour tout ce temps consacré. C'est Madame Dominique KAMMERER qui a repris le flambeau.

Notre chorale, associée à celle d'Illhaeusern, continue à animer les célébrations de nos paroisses. Nous essayons au mieux d'embellir nos différents offices pour accompagner nos paroissiens dans les différentes étapes de la vie (communion, mariage, enterrement) avec nos chants qui égaient les âmes et aident à faire voir la lumière du Christ pour laisser un message d'espoir.

Les grands moments de notre Foi où nous célébrons une messe en commun avec nos 8 paroisses sont particulièrement intenses et riches en émotions : toutes ces voix qui s'élèvent vers le Christ sont un moment presque magique et l'on repart heureux et plus serein pour l'avenir.

Toutefois, nous sommes toujours à la recherche de personnes aimant chanter pour rejoindre nos rangs. Les années passent et notre chorale prend de l'âge ! L'ambiance y est très bonne et chaleureuse. Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 19h30 à 21 h. Nous lançons également un appel pour trouver un(e) organiste qui pourrait venir en renfort de Monsieur Jean-Marie HUSSER. C'est la clé maîtresse pour accompagner nos chants. Ce poste se fait rare dans nos paroisses et une personne seule doit faire face à beaucoup de demandes.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

*Au nom de la chorale de Guémar, je vous souhaite à tous une très belle fin d'année et une bonne année 2023.*

La présidente,  
Dominique KAMMERER

Messe STE CÉCILE 20/11/2022 à Illhaeusern (chorales Illhaeusern-Guémar-Ostheim et Bergheim)



# LES WILD WEST DANCERS

## Club de Country - Line Dance



Après avoir dansé tout l'été "soirées, festivals et démos estivales", Train Western de la Doller, étapes gourmandes à Soultzmatt, fête de la cerise et pour clore ce bel été la fête du jambon où nous avons animé une partie du dimanche après-midi, malgré le peu de spectateurs, je pense que les personnes présentes ont apprécié de pouvoir se dégourdir les jambes sur quelques pas de country.



En tout cas, nous étions ravis de pouvoir montrer que la danse country n'est pas un divertissement ringard comme beaucoup le pensent et en plus, excellent pour la mémoire.

Nous avons repris mi septembre le chemin des cours avec 25 danseurs. J'invite les personnes qui aimeraient faire travailler leurs méninges et dégourdir leurs gambettes à nous rejoindre en septembre 2023.

**Les Wild West Dancers vous souhaitent une belle année 2023.**

Josiane BRUPPACHER  
Présidente



# LE CLUB DES RETRAITÉS *Les Colchiques*

## Et ce fut l'embellie pour les aînés. Enfin !

Au Club des retraités Les Colchiques, l'année a été riche en activités et en événements. À l'exception de la galette des rois en janvier et de la fête de la chandeleur en février, le programme des repas et des sorties, approuvé par le comité directeur du 8 novembre 2021, a été respecté pour le plus grand bonheur des membres.

L'année a démarré par un reportage sur la retraite et les retraités, réalisé le jeudi 27 janvier par un journaliste accompagné d'une photographe. Le nombre d'adhérents, le fonctionnement et le dynamisme de l'association ont été soulignés dans un article « Au Club Les Colchiques, la retraite se vit cartes sur table », paru le mardi 1<sup>er</sup> février. Nos aînés ont fait la « Une » des DNA et de l'Alsace.

Le premier repas de fête et de retrouvailles le 10 mars était suivi de l'assemblée générale, au cours de laquelle le bilan financier et le rapport moral ont été approuvés ainsi que le montant du repas fixé à 25 € et celui de la cotisation annuelle à 20 €. M. François HOFERER a été élu membre du comité directeur. La vie, le fonctionnement et la gestion courante de l'association ont été assurés tout au long de l'année par les membres du Bureau, réunis trimestriellement. Les principales décisions prises par cette instance ont été, par la suite, ratifiées par le comité directeur.



Chaque repas trimestriel a rassemblé une soixantaine de convives, qui ont tous apprécié le menu concocté par Attitude Gourmande ainsi que le dessert surprise du pâtissier Kayser. Au cours de l'après-midi, les aînés ont pu se défouler grâce à la présence de nos fidèles musiciens, Marcel à l'accordéon et Claude au saxophone, qui interprétèrent les airs de chansons d'antan. Une bouteille de crémant a été remise aux adhérents ayant fêté leur anniversaire au cours du trimestre.



Notre doyenne et centenaire, Mme Madeleine WAGNER, a été fêtée lors du repas du 16 juin.



Les moments forts de l'année ont été, sans conteste, les six sorties auxquelles participaient en moyenne une cinquantaine de membres satisfaits du choix des restaurants et des lieux visités, tels que :

- **le 07 avril** : Déjeuner carpes frites au Glockabrunna, visite de la chocolaterie Gerthoffer et de l'abbaye d'Oelenberg
- **le 21 juillet** : Déjeuner à l'auberge du Pranieux à Raon aux Bois. Visite de la Maison Moine (spécialités à la rhubarbe) et de la confiserie des Hautes-Vosges.
- **le 25 août** : déjeuner au Vieux Pressoir au Bollenberg



Les adeptes aux jeux de cartes et de société se retrouvent chaque jeudi pour assouvir leur passion et échanger nouvelles, anecdotes et blagues pendant la « pause-café-gâteau ».



Et, pour se maintenir en forme, une vingtaine de seniors pratiquent la « gym douce » chaque lundi – hors congés scolaires – dans la grande salle du gymnase. Pendant l'été, une marche hebdomadaire était proposée aux personnes volontaires.

Le comité directeur avait également demandé la célébration d'une messe à l'intention des adhérents du Club décédés entre 2020 et 2022, le dimanche 11 septembre.

Si l'année 2022 a été marquée par les retrouvailles et des moments de joie, n'oublions pas pour autant d'avoir une pensée pour celles qui nous ont quittés définitivement: Mme Brigitte WENDLING, Mme Nicole SIGWALT, Mme Marie-Thérèse MAHJOUR et Mme Solange ESTEVE.

Merci à tous les adhérents pour leur fidélité, leur bonne humeur et leur soutien. Merci à Paulette THIERY, la gestionnaire de la salle, présente chaque jeudi pour accueillir et veiller au bien-

être d'une trentaine d'amateurs de jeux. Elle assure également la gestion de la location de la salle aux adhérents. Merci à la Commune pour son soutien financier et pour son assistance technique.

## Coup d'œil sur le programme 2023 !

Le Comité Directeur, toujours à l'écoute des suggestions de ses adhérents, a approuvé le 3 novembre dernier le calendrier ci-dessous des rencontres au Club et des sorties « découverte », accessibles à tous :

- **05 janvier** : après-midi récréative « Galette des rois »
- **16 février** : après-midi récréative « Chandeleur »
- **16 mars, 15 juin, 14 septembre, 14 décembre** : repas « anniversaires du trimestre »
- **13 avril** : visite de l'entreprise Bretzel Boehli à Gundershoffen. Déjeuner à l'Hôtellerie du Couvent à Oberbronn. Après-midi : visite du musée Lalique à Wingen sur Moder.
- **11 mai** : visite de l'Ecomusée à Ungersheim. Déjeuner à l'Auberge de la ferme des Dahlias à Berrwiller
- **20 juillet** : sortie au Mummelsee (Forêt Noire). Déjeuner au restaurant Dollenberg à Bad Peterstal
- **24 août** : repas marcaire à la ferme-auberge UFF RAIN, située à 1 160 m d'altitude.
- **19 octobre** : spécial « Moules frites » (ou plat de substitution) chez Baur à Zellwiller. Après-midi : visite de l'usine de chaussettes LABONAL à Dambach-la-Ville
- **16 novembre** : Royal Palace à Kirrwiller. Déjeuner suivi du spectacle.

Le Club compte 102 adhérents âgés entre 60 et 100 ans ! Il est ouvert à tous les retraités et propose un programme diversifié. Favoriser la rencontre, la découverte, la gastronomie, l'échange, le partage, la convivialité, le bien-être de ses membres, sont les principaux objectifs de notre belle association.

Alors, l'adhésion au Club des retraités Les Colchiques, ne pourrait-elle pas être une bonne résolution pour la nouvelle année ?

En attendant de vous accueillir, nous souhaitons que la santé soit votre plus grande richesse, le bonheur votre allié, le sourire votre invité quotidien et que la joie embellisse vos journées tout au long de l'année !

**Michèle KOEBERLE, Présidente**

Renseignements et adhésion auprès de  
**André NEFF**, secrétaire : 06 88 10 21 41

Secrétaire adjointe : **Paulette THIERY** : 06 79 32 57 30

**Michèle KOEBERLE** : 03 89 71 80 21 - 06 11 70 56 90

## Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Notre groupe guémarien fonctionne depuis plus de 28 ans avec les mêmes objectifs: aider des populations très pauvres, vivant dans des régions sahéliennes, désireuses de s'en sortir, grâce à notre participation, tant amicale que financière. C'est ainsi qu'après 10 ans de présence en Inde du Sud, Guémar a collaboré avec Bancouma 1 et Sirablo au Mali. Les réalisations ont été nombreuses et source de gros changements pour ces populations: scolarité des enfants, construction d'écoles, d'une maternité rurale équipée de plaques photovoltaïques pour son éclairage, alphabétisation des femmes pendant 2 ans, création de jardins maraîchers, fabrication de compost pour augmenter les récoltes de maïs, arachides, coton.

La dernière et très prometteuse réalisation a été notre participation financière au creusement et forage de 4 puits de grande profondeur (+ de 20 mètres) à Sofié, Banconi, Balandougou depuis avril 2022.

Hélas, la situation politique entre le Mali et la France se dégrade, mais dans nos villages "les Maliens ne sont pas nos ennemis" (suivant l'expression d'un journaliste). Bien au contraire, d'autres villages sont prêts à collaborer avec Lacim pour améliorer leur vie et peut-être ainsi retenir les jeunes de s'en aller à la recherche d'hypothétiques exploitations de mines d'or en Guinée ou plus loin encore vers l'Europe, ce qui prive les villages de bras de jeunes!

Toutefois, si la situation devait s'aggraver, Lacim se verrait obligée de se tourner vers d'autres pays ayant besoin d'aide (Madagascar, Haïti, Togo...). Ce serait une décision difficile et bien réfléchie par le Conseil d'Administration de Lacim de Croizet sur Gand. En attendant, notre aide se concrétisera surtout en 2023 par l'attribution de chèvres et de moutons aux familles ayant bénéficié des premières formations pour ces élevages, à charge pour elles de donner des jeunes animaux nés de ces élevages, à leurs voisins (Lacim avait d'ailleurs débuté ainsi en Inde en 1970).

Tous ces nouveaux projets, s'ajoutant à ceux de l'Agriculture Durable, seront examinés et suivis avec soin par notre permanent de Bamako et de Gae Sahel avec qui nous travaillons depuis des années.

Pour nous, responsables, le grand âge se fait beaucoup sentir, et la santé a aussi des ratés! Merci à tous ceux qui ont fait confiance à LACIM depuis tant d'années.

Hélène et Laurent COUZINET



**Au cours de cette année, le Conseil de Fabrique de la Paroisse est entré dans une phase de réflexion intense sur la restauration de l'église dans les prochaines années. S'agissant d'un projet de longue haleine, il lui semble nécessaire d'entamer une étude permettant d'évaluer la faisabilité technique et budgétaire des travaux.**

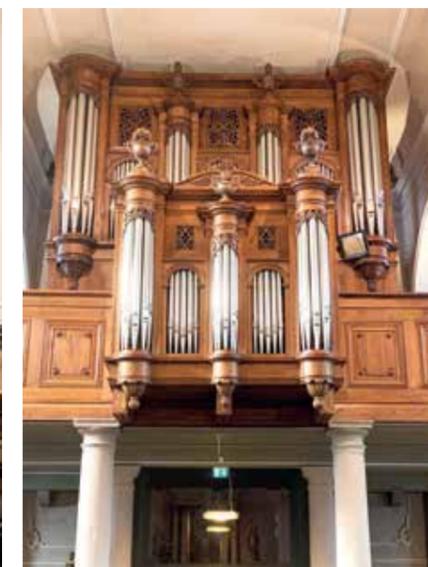
En effet, la gestion, l'entretien et la conservation de notre église sont les missions prioritaires du Conseil. Pour ce faire, il veille constamment à la recherche de l'équilibre budgétaire. La quête est une des ressources essentielles pour la vie de la paroisse. Le Conseil de Fabrique est particulièrement fier du résultat de la quête annuelle auprès des paroissiens, qui, cette année encore, ont été particulièrement généreux. L'argent collecté à cette occasion permet de faire face aux charges de fonctionnement, telles que le chauffage, l'éclairage, l'entretien et les réparations du bâtiment. Merci à tous les donateurs pour leur soutien et leur confiance et aux quêteurs pour leur engagement et leur investissement.

Des fonds ont également été affectés aux travaux de réfection de la zinguerie extérieure, de réalisation de l'étanchéité des ouvertures et de révision des quatre cloches de l'église.

La cloche est considérée comme un instrument liturgique et de communication, qui accompagne les joies et les peines de la vie des hommes. La sonnerie des cloches le matin, à midi et le soir, rythme aussi la vie quotidienne.

Merci à la Commune pour ses subventions destinées à parfaire le financement de ces différents travaux.

Le Conseil poursuivra la réflexion sur la programmation de travaux plus conséquents comme la peinture extérieure de l'édifice et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'église orientée vers le Sud. Compte tenu de l'importance des investissements pour le projet de restauration, la réflexion pourrait être engagée sur un programme de travaux en plusieurs phases et la recherche de subventions auprès des collectivités territoriales.



Nantis d'un état d'esprit résolu positif, notre objectif est de tisser les liens nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure.

En attendant, pour 2023, nous procéderons à la rénovation de la frise du tabernacle de l'autel.

Je clôture cet article en citant Ingo ZAMPERONI, présentateur du « Heute Journal » sur la chaîne allemande ZDF, qui termine son émission d'actualités par la phrase:

« Bleiben Sie zuversichtlich » / Restez confiants!

Philippe BOSSERT  
Président du Conseil de Fabrique



Chers concitoyens,

L'amicale des donneurs de sang de Guémar-Illhaeusern est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar ou Illhaeusern ne concernent que des prélèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont nécessaires notamment pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle. Le don est possible de 18 à 70 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes).

Une collecte de sang à Guémar...



Conditions médicales: il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.



...et une autre à Illhaeusern

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Établissement Français du Sang de Colmar :**

Hôpital Louis Pasteur - 6 rue du Hohneck

68025 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 12 60

<https://dondesang.efs.sante.fr/grand-est/maison-du-don-de-colmar>

N'hésitez pas à les contacter en cas de doute, question ou autre précision, tant sur le don de produits sanguins, que sur l'amicale.

En espérant pouvoir vous convaincre et surtout vous fidéliser, veuillez accepter nos cordiales salutations.

Pour les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang du secteur Guémar - Illhaeusern,

Frédéric FABRICI  
06 04 65 81 24



Voilà déjà quatre ans que l'association Bretz'Ailes est née de cette envie commune pour nous 4 - Carole, Julie, Régine et Valérie - de favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap.

Depuis 2018, nous avons eu l'occasion de réaliser de nombreuses actions afin de soutenir et d'aider des enfants dont les situations nous ont touchées.

Pendant la pandémie, avec l'aide de la municipalité, nous avons eu à cœur de participer à l'effort collectif en fabriquant des masques en tissu pour les habitants de notre village.



En 2021, nous avons eu la chance de pouvoir réaliser un objectif solidaire de taille en participant à l'Oxfam trailwalker. C'est au départ de la ville de Dieppe, que nous avons effectué notre marche de 100 km d'affilée, de jour et de nuit, accompagnées de nos supporters. Cet événement solidaire a contribué à financer les actions de solidarité internationale d'Oxfam France contre la pauvreté. Notre équipe a ainsi collecté 1500 € de dons avant de prendre le départ.

Au printemps dernier, nous avons participé à l'entraînement des Pétillantes, une équipe alsacienne qui a pris à son tour, le départ de l'Oxfam trailwalker en juillet dernier. C'est avec plaisir que nous avons pu leur donner nos conseils sur cette fabuleuse expérience.

Après ces années très intenses et riches en projets, l'année 2022 a donc été celle d'une mise en pause, le temps que puisse émerger un nouveau projet.

Nous continuons à nous investir dans la vie de notre village (notamment au sein des associations locales) et nous restons toujours disponibles pour soutenir divers projets individuels d'aide aux enfants (aide séjour, participation à l'achat de matériel, soutien financier, etc).

N'hésitez pas à faire appel à nous! Vous pouvez nous soumettre vos projets ou nous faire part de vos besoins.

**Pour nous contacter :**

[bretzailes2020@gmail.com](mailto:bretzailes2020@gmail.com), par voie postale au 4 rue des Roseaux à Guémar ou directement sur notre compte facebook [Bretz'Ailes](#).

Comme notre devise l'exprime si bien: "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

Julie GASS

Présidente de l'association Bretz'Ailes





## Qui sommes-nous ?

Nous ne sommes pas une association, mais des guémariennes et guémariens qui se sont regroupés pour présenter au public leurs ouvrages réalisés au cours des années. Après 3 reports successifs pour des raisons que vous connaissez, les « Talents Guémariens » ont enfin pu tenir leur exposition bisannuelle, la 11<sup>ème</sup> de son histoire.

C'est en effet les 8 et 9 octobre que 14 exposants, âgés de 13 à 78 ans ont présenté au public leurs réalisations : peintures (huile, acrylique, aquarelle), soies, mosaïques, photographies, broderies, crochets, quilling, vannerie, articles en bois (tournage et chantournage). Cette exposition, ayant connu un succès sans précédent, encourage les organisateurs à envisager sa reconduction en 2024.

Un appel est lancé aux talents cachés qui souhaitent participer à la prochaine édition.

**les organisateurs:**  
Liliane UMBDENSTOCK  
et François GRUNDRICH



Dans l'espace bibliothèque de Guémar, il y a des livres pour tous !

Vous y trouverez un large choix d'ouvrages. Que vous soyez fan de thriller, de science-fiction, de roman ou de comédie romantique : nous avons le livre qui vous convient !

Un espace convivial pour les enfants propose des BD, premiers romans, contes et livres jeunesse.

Les rayons sont régulièrement chargés de nouveautés. Nous remercions la commune pour son aide financière.

**N'hésitez pas à venir nous voir :**

**LES JEUDIS de 16h à 17h30 au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations**

**3 rue Jeanne d'Arc (parking de l'église)**

**L'inscription est gratuite !**

**Laurence, Caroline, Mireille et Maryline se feront un plaisir de vous conseiller.**

Nous vous rappelons que les boîtes aux livres de Guémar fonctionnent toujours en autonomie grâce à vos dons. Chacun peut y déposer ou prendre un livre librement.

**Pour plus d'informations ou pour un don, vous pouvez contacter Maryline au 07 81 15 60 30.**



**BOOKLIMIQUE**  
" Personne affamée de lecture  
qui emprunte des livres  
pour les dévorer en cachette  
avant de finir par les rendre. "  
**DAFITE (DOCTOLIBRIS)**





## Flashback sur 2022



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dit au revoir à l'un des nôtres. Dédé s'en est allé vers un au-delà, pour des jours meilleurs. Sa gentillesse, son dévouement aux autres et son sourire resteront à tout jamais gravés dans nos cœurs.

Salut Dédé !

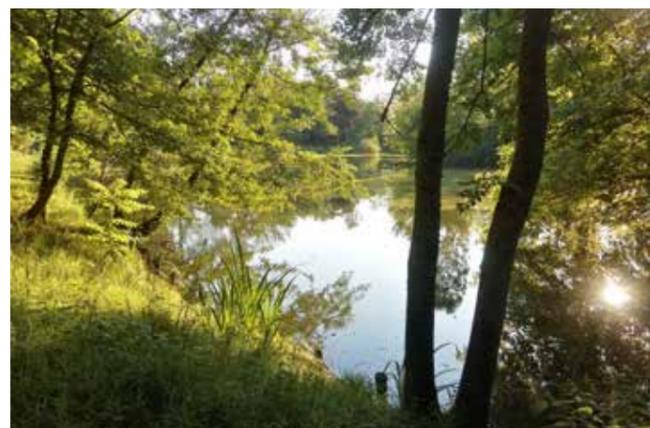
2022 aura été une année pleine et marquée par une météo exceptionnelle, qui aura sans nul doute contribué aux succès de l'ensemble de nos manifestations.

La 1<sup>ère</sup> du nom, « Nature et Jardin » aura rencontré un engouement certain et nous aura fait démarrer la saison sur des chapeaux de roue !



Un 14 juillet mémorable ! Après une diète de 2 ans, imposée par la Covid, ce jour aura rassemblé une grande foule, qui aura quelque peu bousculé notre association. Sous l'impulsion d'un Pascal LACOM égal à lui-même, qui, dès les 1<sup>ères</sup> notes de musique, ensorcela toute l'affluence, créant ainsi une alchimie intergénérationnelle à faire pâlir nos dirigeants politiques.

**Objectifs atteints: JOIE - BONHEUR - RETROUVAILLES**



N'oublions pas le 3<sup>ème</sup> brunch du 15 août, pour lequel nous avons poussé cette année, les réservations de 150 à 180 personnes. Malheureusement, victimes de notre succès, nous n'avons pu honorer toutes les demandes. La traditionnelle journée « carpes/perches frites » a connu le même succès que l'an passé.

Mais ce qui restera indiscutablement le succès de l'été: nos mercredis « Canard'After ».

Appréciés de tous, devenus un rdv pour certains, une découverte pour d'autres. Du producteur au consommateur, nous avons mis en avant les produits locaux, en proposant charcuterie, fromage et bière.

Notre plus grande satisfaction, celle d'avoir vu les guémariens adhérer pleinement à ces soirées, ainsi que beaucoup de visiteurs des villages voisins.

Un truc de DINGUE, comme on dit aujourd'hui !



Comme chaque fin de saison, octobre nous permet, d'une part de souffler un peu et d'autre part de continuer notre démarche d'amélioration continue, en travaillant sur le site, lors de journées dites de travail, mais qui restent avant tout de bons moments de partage et de détente.

Comme la terre a besoin du soleil, les hommes ont besoin de se rencontrer.

Nous existons grâce à vous, vous êtes notre moteur, vous, visiteurs d'un jour ou réguliers, faites de l'ARCC un groupe mobilisé tout au long d'une saison.



Le comité et l'ensemble des membres se joignent à moi pour vous dire à tous: Un GRAND MERCI  
Merci également au propriétaire du site, la Commune de Guémar, toujours à nos côtés pour nous épauler.

Eric BEYSANG

Pour nous joindre: [la.canardiere.guemar@gmail.com](mailto:la.canardiere.guemar@gmail.com)  
Pour nous suivre: La Canardière - 68970 Guémar





# L'AJUG

## Association de Jumelage de Guémar



# L'A.L.E.C.

## Association de Loisirs Educatifs et Culturels



Soirée Paëlla à Gardonne – 24 septembre 2022

Chère Guémarienne, cher Guémarien,

Votre Association de Jumelage de Guémar (AJUG), créée en février 2020, maintient son but de faire perdurer le lien amical entre la ville de Guémar et la ville de Gardonne en Dordogne, et ce depuis 2006.

L'année 2022 a été bien plus fructueuse que les précédentes. Notamment, la Fête de la Musique co-organisée avec l'ALEC, le vendredi soir 17 juin 2022, à nouveau sous sa forme traditionnelle, a remporté un réel succès et la vente à emporter de tartes flambées du 13 novembre 2022 a été très satisfaisante.

Le Président de l'AJUG a eu l'occasion de participer à la soirée Paëlla organisée à Gardonne, le 24 septembre dernier et de rencontrer le maire Pascal DELTEIL et Bernard DURAND, Président de l'Association du Jumelage à Gardonne.

Et le 18 novembre, nous avons tenu notre première Assemblée Générale.

Plusieurs événements sont dans les tuyaux pour 2023 :

- D'abord, un après-midi Théâtre alsacien avec la troupe « Bangala Theater » de Ribeauvillé est prévu le dimanche après-midi 5 mars 2023. Elle pourrait se dérouler sous la forme « café kuchen » avec vente de pâtisseries faites maison.

- L'accueil de nos amis Gardonnais à la Pentecôte 2023, du vendredi 26 mai 2023 au lundi 29 mai 2023. Le programme est en cours d'élaboration. Nous sommes impatients de pouvoir enfin les accueillir.
- Enfin, l'AJUG a dans l'idée d'organiser un repas Sud-Ouest (style cassoulet) sous la forme d'un repas à emporter en fin d'année 2023.

Avec les salutations les plus respectueuses du Comité de l'AJUG.



AG Ajug - 18 novembre 2022

Actuellement, l'ALEC propose des cours de yoga avec Morgane DABET, de la Sophrologie avec Catherine KRAFT et des cours de Peinture avec Florence GAUDEL. Nous organisons également la Fête de la Musique, ces 2 dernières années, en binôme avec l'Association du Jumelage. Enfin, l'activité qui nous demande le plus de travail est le Marché de l'Avent avec la confection de couronnes, décors de Noël, etc.



Mais le point fort de 2022 a été la célébration, avec un an de décalage, du 30<sup>ème</sup> Anniversaire de notre association.

L'Alec a été créée le 16 septembre 1991 à la Mairie de Guémar par des parents qui organisaient déjà le Marché de l'Avent et la Fête de la Saint-Nicolas et qui souhaitaient pouvoir proposer également des activités pour enfants et adultes. La première présidente a été Maria-Pia STAMILE à laquelle j'ai succédé en 1995.

L'Alec a évidemment beaucoup évolué en 30 ans en s'adaptant aux souhaits des membres et aux opportunités qui se sont présentées. Nous avons organisé par exemple des cours de danse de salon, des soirées dansantes, des cours de couture, des représentations de théâtre alsacien, des séances de scrabble, des cours d'initiation à l'astrologie, des cours de zumba, de step, de pilates pour ne citer que quelques-unes de nos activités passées.

Nous avons fêté dignement ce 30<sup>ème</sup> anniversaire le 27 novembre 2022, en présence de représentants de la Municipalité et du monde associatif local. Nous avons également invité le Professeur KINDO, président de l'association OCOVAS (Opérés du Cœur et des Vaisseaux de Strasbourg) à qui nous avons remis un don de 1 000 €. Au programme de l'après-midi : atelier d'art floral, initiation peinture et bricolages pour les enfants, expo de tableaux des élèves de Florence GAUDEL et

rétrospective en photos des activités et manifestations des 30 dernières années.

La vie d'une association n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Je remercie tous les comités successifs qui m'ont épaulée et contribué à la réussite des diverses activités et manifestations de l'ALEC durant ces 30 dernières années. J'en profite aussi pour remercier ma famille qui a souvent été mise à contribution.

Enfin, un grand merci à la commune pour son soutien moral et financier.

Michèle MULLER  
Présidente



Le comité actuel de l'ALEC avec les animatrices des activités.



Michèle MULLER et le comité, le professeur KINDO, et l'ensemble des invités réunis à l'occasion des 30 ans de l'ALEC de Guémar. Photo DNA /Julie GASS

# L'A.T.G.

## Association de Tennis de Guémar

De mars à juin et de septembre à octobre, l'École de Tennis bat son plein toutes les semaines et fait le bonheur de la trentaine de membres.

Du mini-tennis (à partir de 5 ans) aux adultes confirmés, différents groupes de niveaux sont proposés pour permettre à chacun de progresser.

Lucas PHILIPPE, notre moniteur breveté orchestre en main de maître les séances dans la joie et la bonne humeur et transmet avec ferveur sa passion pour ce sport.

Côté compétition, le club a engagé 2 équipes de jeunes dans la catégorie 15/18 ans arrivant même aux 2 premières places du groupe. Malgré une défaite en finale interdépartementale contre le TC Meinau, un grand bravo à Eylul, Clara, Aude et Eva pour leur parcours. La relève est assurée !

Le club compte également 1 équipe adulte féminine qui, malgré les blessures, a réussi à se maintenir avec l'appui des jeunes, en 2<sup>ème</sup> division départementale.

Nous serions heureux de vous accueillir au sein du club, dont les installations sont remarquables et parfaitement entretenues par l'équipe communale.

Alors à vos raquettes ! Rendez-vous en mars pour la reprise de l'École de Tennis.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Ludovic MARGETYAL par téléphone au 06 32 59 02 21 ou par e-mail sur [l.margetyal@sfr.fr](mailto:l.margetyal@sfr.fr)



# L'A.S.G.

## Association Sportive de Guémar



À l'heure où nous écrivons ces quelques mots aux guémariens, la coupe du monde bat son plein au Moyen-Orient au grand bonheur des footeux puristes et au grand dam des défenseurs des droits humains ou encore des aberrations écologiques. L'épreuve semble bien engagée avec ses surprises mais aussi des confirmations d'un football offensif et spectaculaire. Vous connaissez désormais l'issue de cette compétition majeure pour notre sport et nous sommes persuadés qu'au-delà des idéologies, le football restera pour longtemps encore, un sport populaire et une fabuleuse école de discipline collective.

Ce sont ces valeurs que nous souhaitons perpétuer au sein de l'Association Sportive de Guémar, chez les jeunes tout d'abord malgré la difficulté récurrente de trouver des dirigeants et encadrants volontaires. Engagés en U7, U9 et U11, en entente avec Jepsheim-Muntzenheim, nous nous efforçons de faire vivre notre passion chez les plus jeunes. De même, chez les féminines en entente avec Sélestat, qui évoluent avec beaucoup de ferveur et de complicité.

Chez les seniors, enfin, ceux dont on scrute les résultats avec l'ambition de pouvoir porter haut les couleurs du village. À ce sujet, savez-vous que la l'ASG a terminé à la seconde place de son championnat l'an passé au sommet du premier échelon en régional ? Notre club est actuellement en tête de son groupe pour la saison 22/23. Savez-vous que l'équipe 2 a grimpé d'un échelon au niveau du district et que l'équipe 3 a toujours de fortes ambitions de bien figurer ?

Fort de sa centaine de licenciés, notre club a aussi pour vocation de participer à la vie associative locale tout comme il l'a fait auparavant dans le monde avant Covid. Et pour ce faire, nous vous donnons rendez-vous pour des événements importants en début d'année 2023 avec les dimanches Ramsa les 8 et 22 janvier prochains; ainsi que pour la soirée cabaret, le 4 février 2023. Vos places sont à réserver dès à présent au 06 11 03 22 75 auprès de Monsieur Gabriel NAAS. Nous comptons sur votre soutien autant que sur celui de la Commune dans son projet de vestiaire que nous attendons tous avec impatience.

Tous nos remerciements enfin, pour tous ceux qui œuvrent pour le club; dirigeants, entraîneurs, joueurs, ceux qui nous suivent, de près ou de loin, ainsi qu'à la Municipalité pour son soutien logistique et financier.

À tous, une bonne et heureuse année 2023.

Le comité de l'AS GUÉMAR



# ETAT-CIVIL 2022

## Naissances

RUHLAND Clara Maëlle Marie .....	21/01/2022
WISS Lucie .....	06/02/2022
TRODOUX Axelle Annie Nelly .....	21/03/2022
STOEHR Elio .....	18/04/2022
LOCK Malya .....	30/04/2022
CHALMANDRIER Maëly Jeanne Hélène.....	30/05/2022
SCHWARTZ Aaron Zackariya.....	04/06/2022
PIGATO Atinéa.....	21/07/2022
CORSIN Amélie Carole Véronique.....	27/07/2022
BEDEZ Myra Sandra Dominique Saliha .....	13/08/2022
BRICAIRE Louise Marie-Hélène .....	16/08/2022
MAHLER ERTZ Giulia Salomé .....	23/08/2022
JEHL THOMAS Joshua Georges .....	25/08/2022
BARET VONARX Ilyan Benoît.....	25/10/2022
RINKENBACH MALISZ Amélia Nadine Christel.....	11/11/2022
MIJEM Nahel.....	07/12/2022
GROSS BALZLI Sarah.....	10/12/2022



## Mariages

Alain DIFFORT & Frédérique DIEUDONNE-ROMINGER le 21 février 2022  
Benjamin BRICAIRE & Gaëlle BROCHIER le 22 février 2022  
Jérémy SCHUELLER & Astrid GASSMANN le 23 avril 2022  
Mehdi OLITA & Anne PATRY le 4 mai 2022  
Yann CAZÉ & Delphine HUGLIN le 24 juin 2022  
Régis CROISARD & Valérie UMBDENSTOCK le 28 août 2022  
Adrien MEYER & Catherine SINGH le 21 septembre 2022  
Louis HAESSLER & Hanika KORDJEE le 12 novembre 2022

### Mariages hors Commune

Malik DHIF & Iris WENDEL le 16 mai 2022 à Bel Ombre, Maurice  
Kévin FISCHER & Muriel MAUGER le 28 mai 2022 à Forstheim, Bas-Rhin  
Sébastien ROGER & Laura ZAUNER le 25 juin 2022 à Kaysersberg

### PACS

Alexandre VENISCH & Manon TILLIERE  
Raphaël LOCK & Charlyne HEIDMANN  
Benjamin BARET & Emilie VONARX  
Xavier STAHL & Cynthia FERNANDES  
Maud SCUDELLER & Ségolène VAUZELLE  
Arnaud OSTERMANN & Elodie MULLER  
Mathieu CERATO & Laurena KEMPF  
Matthieu KELLER & Morgane DESCAMPS



## Noces d'Or

### 50 ans

Guy MAHLER & Lucienne BOITHIOT  
mariés à Colmar le 4 mars

François GRUNDRICH & Simone MEYER  
mariés à Colmar le 13 mai

Alain CLAUDON & Germaine WISS  
mariés à Guémar le 9 décembre

## Noces de Diamant

### 60 ans

Etienne LEIBY & Marguerite KLEIN  
mariés à Saint-Hippolyte le 9 février

André NEFF & Lilli EISENENGER  
mariés à Ste Marie aux Mines le 3 décembre

## Noces de Palissandre

### 65 ans

Pierre PONTIER & Mireille BORIE  
mariés à Paris le 7 juin



## Décès

THEURER née Wolf Marie Elise le 12/01/2022  
UMBENSTOCK Anneliese le 18/01/2022  
HERRMANN François le 12/02/2022  
WENDLING née Müller Brigitte le 21/02/2022  
KELLER Gérard le 24/04/2022  
HIRN née Grollemund Jeannine le 22/06/2022  
SIGWALT née Weber Nicole le 19/07/2022  
MAHJOURB née Mébold Marie-Thérèse le 19/07/2022  
UMBENSTOCK née Grollemund Marguerite le 17/09/2022  
UMBENSTOCK André le 15/10/2022  
WENDLING Yves le 08/11/2022  
ESTEVE née Dangel Solange le 19/12/2022  
UMBENSTOCK née Burger Marie-Thérèse le 26/12/2022

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

### 70 ans

26.01.1953 RICO Edouard  
31.01.1953 WITZ Marie Reine  
02.02.1953 BAUMGARTNER Marie Claire  
24.02.1953 CHRISTMANN Michel  
02.03.1953 MOREL Gérard  
05.03.1953 LEPORC Catherine  
24.03.1953 KAUFFMANN Henri  
01.04.1953 STEINLAENDER André  
12.06.1953 GERHARD Jean-Claude  
27.06.1953 LAENGER Jean  
16.07.1953 MARGETYAL Martine  
21.07.1953 FELDNER Sonia  
29.07.1953 GUERRA Adèle  
06.08.1953 KIENZLER Jean-Paul  
31.08.1953 KIENZLER Brigitte  
09.09.1953 HUBER Francine  
15.09.1953 GROLLEMUND Bernard  
27.09.1953 LEIBY Raymonde  
08.11.1953 BERNARD Monique  
26.11.1953 SAAM André  
17.12.1953 KOEBERLE Christiane

### 75 ans

19.02.1948 SOURD Denis  
05.03.1948 MURSCHEL Maurice  
15.03.1948 HAUMESSER Marie-Thérèse  
09.04.1948 BOUGUE Monique  
18.06.1948 JEHL François  
20.07.1948 KREBS Antoine  
30.07.1948 MEYER Pierrette  
21.09.1948 FOFANA Chantal  
13.10.1948 BAUDUIN Céline  
26.10.1948 DIAS DOS SANTOS José  
23.11.1948 MADERTHANER Andrée  
30.11.1948 SCHNEIDER André  
28.12.1948 WISS Geneviève

### 80 ans

20.02.1943 GAUDISSARD Nicole  
11.03.1943 WUST Marie  
28.05.1943 LEBOUBE Chantal  
10.07.1943 LOUIS Jean-Pierre  
28.07.1943 PFISTERER Jean-Marie  
19.08.1943 RIEGEL Ursula  
09.09.1943 LOUIS Marie-Claire  
26.09.1943 LEIBY Elisabeth  
10.10.1943 RIEHM Richard  
10.11.1943 GALOT René  
04.12.1943 UMBENSTOCK Liliane  
17.12.1943 BUCH Richarde  
17.12.1943 NEFF Lilli

### 81 ans

04.04.1942 BLANC Anne  
10.04.1942 HUSSER Léonie  
24.05.1942 WITZ Odile

12.06.1942 GAUDISSARD Eugène  
09.07.1942 WENDLING Auguste  
10.08.1942 JUNG Robert  
07.09.1942 DIEUDONNE-ROMINGER Bernard  
20.09.1942 SCHMITT Monique  
02.12.1942 BOHN Rosemarie

### 82 ans

25.03.1941 PAULUS Henny  
06.05.1941 MEYER Marie-Thérèse  
09.07.1941 KEISER Edith  
26.07.1941 BARADEL Marie  
12.08.1941 PLATZ Anneliese  
28.08.1941 UMBENSTOCK Marie-Louise  
28.09.1941 BEYSANG Léon  
29.10.1941 MADERTHANER Wolfgang  
20.11.1941 BURGET Marie  
07.12.1941 HUSSER Jean-Marie

### 83 ans

12.01.1940 BECHOUCHE Claude  
08.02.1940 STAMILE Jeannine  
28.02.1940 BEYSANG Antoinette  
14.03.1940 BEYSANG Jeannette  
28.04.1940 HOFFMANN Daniel  
07.06.1940 RUDINGER Edith  
05.07.1940 WINTERMANTEL Roland  
09.11.1940 UMBENSTOCK Lucien

### 84 ans

03.03.1939 BURGET René  
05.03.1939 HAAS François  
25.05.1939 SCHICK Marlyse  
30.05.1939 NEFF André  
03.06.1939 WITZ Marie Antoinette

### 85 ans

20.01.1938 GROLLEMUND Marie-Antoinette  
13.03.1938 GROLLEMUND Lucien  
02.05.1938 BECHOUCHE Irma  
24.08.1938 NUSSBAUMER Marianne

### 86 ans

07.02.1937 DEBENATH Raymond  
14.03.1937 WENDLING Marie-Thérèse  
22.03.1937 KNAPP Hortense  
18.06.1937 SENCIER Bernadette  
01.08.1937 MAURER Lucienne  
04.10.1937 WITZ Alice  
06.10.1937 UMBENSTOCK Marie  
27.10.1937 WUST Maurice

### 87 ans

21.04.1936 WENDLING Gérard  
23.05.1936 KOEBERLE Suzanne  
08.11.1936 EHRHART Marcel  
26.11.1936 COUZINET Hélène

### 88 ans

09.07.1935 MACK Marie-Joséphine  
12.07.1935 RUEF Huguette  
09.08.1935 KELLER Christiane  
24.08.1935 WAMBACH Liliane  
12.09.1935 GROLLEMUND Auguste  
26.11.1935 WEICHEL Claude

### 89 ans

01.03.1934 UMBENSTOCK Marcel  
04.03.1934 THIBAUT Huguette  
24.08.1934 KOEBERLE Antoine  
19.09.1934 WEICHEL Fernande  
01.11.1934 LEIBY Etienne  
27.12.1934 TARDIEU Jean  
30.12.1934 ALCAIDE MENGUAL Sébastien

### 91 ans

06.07.1932 WISS Gabrielle  
28.08.1932 WOTLING Auguste  
18.11.1932 COUZINET Laurent

### 92 ans

08.06.1931 FRITSCHY Suzanne  
13.09.1931 PONTIER Pierre  
30.10.1931 FARNY Jeanne  
16.11.1931 PONTIER Mireille

### 93 ans

16.07.1930 HABERKORN Germaine  
27.09.1930 GROLLEMUND Marthe

### 94 ans

28.03.1929 NUSSBAUMER Colette  
18.08.1929 LEBOUBE Pierre

### 95 ans

19.12.1928 GROLLEMUND Fernand

### 96 ans

11.01.1927 HEGER Madeleine

### 101 ans

13.03.1922 WAGNER-MARTIN Madeleine



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

- 08 janvier : Concours de Ramsa - ASG - Club house complexe
- 15 janvier : Crémation des sapins - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Parking Canardière
- 22 janvier : Concours de Ramsa - A.S.G - Club house complexe
- 31 janvier : Don du sang - Amicale des donneurs de sang - Salle des fêtes Illhaeusern
- 04 février : Spectacle cabaret AJ - AS Guémar - Salle des fêtes
- 18 février : Concert annuel - Société de Musique "Espérance" - Salle des fêtes
- 05 mars : Théâtre alsacien – Association du jumelage - Salle des fêtes
- 09 avril : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C. - Canardière
- 30 avril : Nature et jardin - A.R.C.C. - Canardière
- 13 mai : Journée citoyenne - Commune - Chantiers communaux
- 26 - 29 mai : Accueil du jumelage - Salle des fêtes
- 03 juin : Tartes Flambées - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes
- 11 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 13 juin : Don du sang - Amicale des donneurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 16 juin : Fête de la Musique - ALEC / Association du jumelage - Salle des fêtes
- 15 août : Brunch - A.R.C.C. - Canardière
- 19 août : Fête du Jambon - Place de la salle des fêtes
- 20 août : Fête du Jambon - Place de la salle des fêtes et Rue Lefebvre
- 16 septembre : Tartes flambées - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes
- 24 septembre : Journée "carpes /perches frites" - A.R.C.C. - Canardière
- 28 septembre : Don du sang - Amicale des donneurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 15 octobre : Soirée Vin Nouveau - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 25 novembre : Marché de l'Avent - ALEC - Salle des fêtes
- 16 - 17 décembre : Marché de Noël - Commune - Place de la salle des fêtes

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse :  
[www.ville-guemar.fr](http://www.ville-guemar.fr) dans la rubrique manifestations.

*À toutes les associations et sociétés organisatrices,  
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

# INFORMATIONS et adresses utiles

## MAIRIE et AGENCE POSTALE

12 Rue du Maréchal Lefebvre  
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52  
E.mail : [mairie@ville-guemar.fr](mailto:mairie@ville-guemar.fr)  
Site Internet : [www.ville-guemar.fr](http://www.ville-guemar.fr)  
**Secrétaire général: Thomas SCHUÉ**  
**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
+ les mardis et jeudis de 14h à 17h30

## NUMÉROS URGENCES

**SAMU: 15**  
**POLICE: 17**  
**POMPIERS: 18**  
**Chef de Corps: Lionel MAHLER**  
Tél. 06 37 36 59 64  
**112:** numéro unique d'appel des urgences en Europe  
**SOS Médecins: 36 34**  
**Centre antipoison Alsace: 03 88 37 37 37**

## URGENCES - DÉPANNAGE

SUEZ (en cas de rupture de canalisation) : 0977 401 124  
ENEDIS (électricité) : 09 72 67 50 68  
GRDF (gaz) : 0800 473 333

## MÉDECINS

**Docteur Nicolas FRANÇOIS** - généraliste  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 58 61 46  
**Docteur Martine SCHWETTERLE** - généraliste  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 71 86 49

## KINÉSITHÉRAPEUTE

**Peggy HELFER**  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 71 35 97

## INFIRMIÈRES

**Adeline VETTER et Laura MASSON**  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
03 89 71 25 43 - 06 10 39 29 42

## DENTISTE

**Stefan WILHELM**, chirurgien-dentiste  
12, Route d'Ilhhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

## PHARMACIES

**Bergheim:** Pharmacie du vieux tilleul - 14 Route du Vin  
**Ostheim:** Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten  
**Ribeauvillé:** Pharmacie du Marché - 3 Place de l'Hôtel de Ville  
Pharmacie Michel FALLER - 40 Grand' Rue

## DON DU SANG

Etablissement Français du Sang de Colmar  
Hôpital Louis Pasteur - 6 Rue du Hohnack  
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60  
**Amicale des donneurs de sang de Guémar**  
**Président: Frédéric FABRICI** - Tél.: 03 89 71 85 50

## TAXI DAVID

68970 GUÉMAR - Tél. 07 71 80 39 04

## TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

## ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

70 Rue du 3 Décembre - 68150 RIBEAUVILLÉ  
Tél. 03 89 73 61 65 - Fax 03 89 73 30 69

## MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6 Route d'Ilhhaeusern - 68970 GUÉMAR  
**Directrice: Gaëlle LYON** - Tél. 09 50 11 43 03  
Email : [lamicrocro@tilio.net](mailto:lamicrocro@tilio.net) - Site Internet : [www.tilio.fr](http://www.tilio.fr)

## ENSEIGNEMENT

**Directrice des Écoles: Erika KAUFFMANN**  
Tél. 03 89 71 89 20  
➤ élémentaire "Les Roseaux" - 12 Rue de la Riedmatt  
➤ maternelle - 14 Rue du Nord  
E.mail : [ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr](mailto:ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr)  
Site Internet : [ecole.guemar.free.fr](http://ecole.guemar.free.fr)

## C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire  
**Responsable: Nathalie DORSCH** - Tél. 03 68 89 00 27

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ  
Tél. 03 89 73 27 10  
**Président: Umberto STAMILE**

## DÉCHETTERIE

Rue de l'Industrie - 68150 RIBEAUVILLÉ  
Site Internet : [www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)

## COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar  
**M. le Curé Paul THOMANN** - Presbytère de Bergheim  
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45  
**Père Marcel EHRHART**  
Presbytère de Guémar - Tél. 03 89 71 83 37

## PAROISSE PROTESTANTE D'OSTHEIM-GUÉMAR-ILLHAEUSERN

**Pasteur Séverin SCHNEIDER**  
2 Rue Albert Schweitzer - 68150 OSTHEIM  
Tél. 06 36 11 22 69

## TOURISME - SITE DE LA "CANARDIÈRE"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration  
et la Conservation de la Canardière  
Renseignements à la Mairie au 03 89 71 83 12  
E-mail : [la.canardiere.guemar@gmail.com](mailto:la.canardiere.guemar@gmail.com)

## BANQUE

CCM de la Région de Ribeauvillé  
42 Route d'Ilhhaeusern - 68970 GUÉMAR  
Tél. 03 89 20 45 69

## GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 19 Rue du 3 Décembre  
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

## BRIGADE VERTE

92 Rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ  
Tél. 03 89 74 84 04  
Site Internet : [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

## SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Cité Administrative - Bâtiment A  
3 Rue Fleischhauer - 68026 COLMAR Cedex  
Tél. 03 89 24 80 79 - E. mail : [sjp.colmar@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sjp.colmar@dgfip.finances.gouv.fr)

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

11 Rue Saint Jacques - SIGOLSHEIM  
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE - Tél. 03 89 78 24 32



**Directeur de la publication :**

Umberto STAMILE, Maire

**Rédaction :**

**Partie communale :**

Municipalité et Commission communication :

Claudine MESSA, Cristina BARBOSA, Anne WAGNER

Michèle HATTERMANN, Cathy URBAN, Nathalie HAESSLER, Julie GASS

**Partie « Vie associative » :** Associations

**Crédit photographique**

Commune de Guémar, Associations, École, Périscolaire,  
Anne SCHAEERER (1<sup>ère</sup> de couverture), Régine Leiby (4<sup>ème</sup> de couverture)  
Laura HAAG, Marie-Paule SENCIER, Julie GASS  
et la Commission Communication

**Graphisme :**

Mise en page, impression : AGI Ingersheim

Dépôt légal à parution